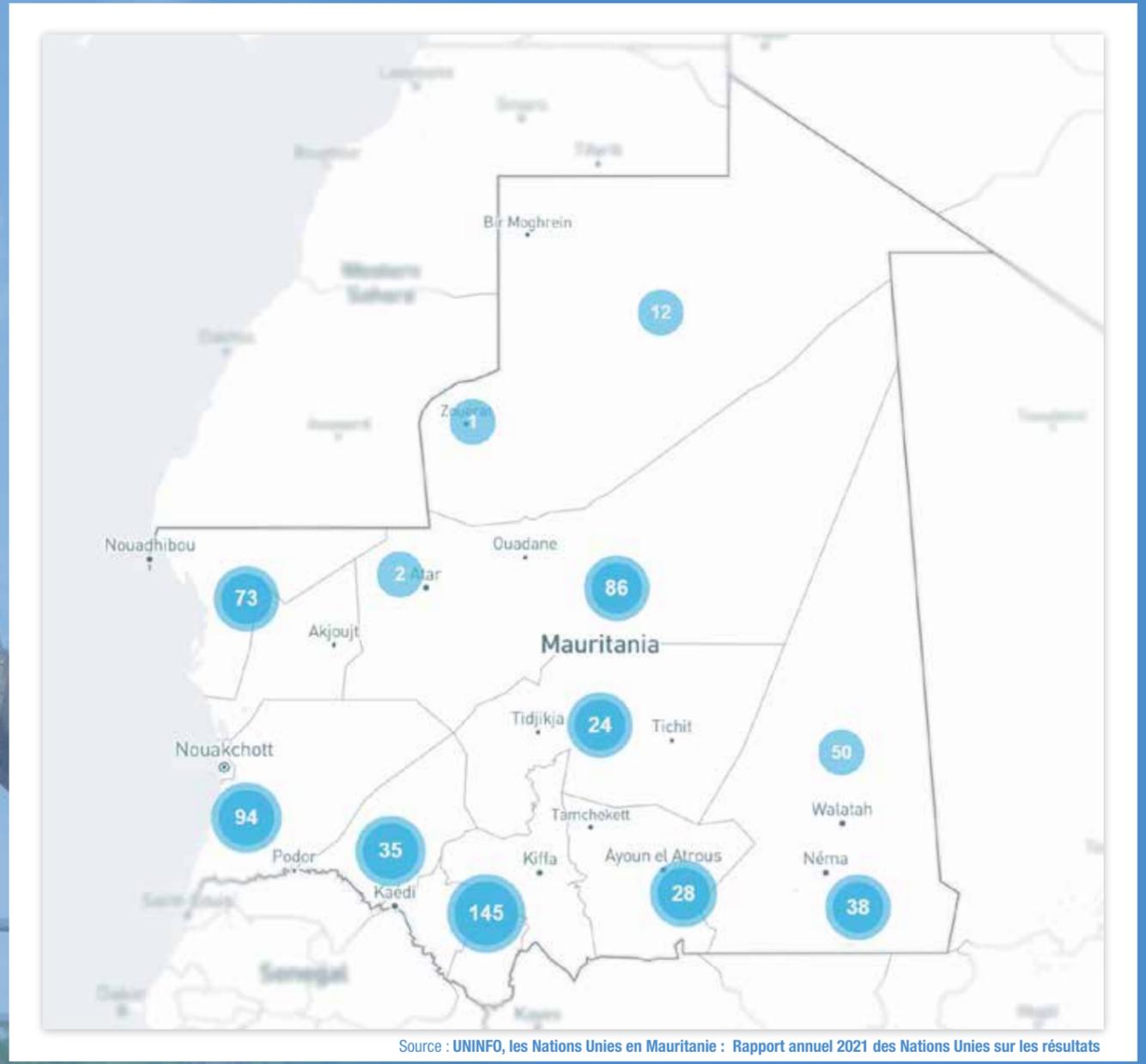




NATIONS
UNIES
MAURITANIE

Rapport UNCT





Source : UNINFO, les Nations Unies en Mauritanie : Rapport annuel 2021 des Nations Unies sur les résultats

Les opinions, cartes et données exprimées dans la présente publication sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

La reproduction en tout ou en partie de la teneur de cette publication est autorisée. Les Nations Unies en Mauritanie demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Tous droits réservés

S O M M A I R

SIGLE ET ACCRONYMES

- **SIGLE ET ACCRONYMES**
- Avant - propos
- **Chapitre 1 - Développements clés en Mauritanie et contexte régional**
- **Chapitre 2 - Le Système des Nations Unies en Mauritanie**
Soutien aux priorités nationales de développement
 - 2.1 - Sommaire exécutif
 - 2.2 - Principaux Résultats de 2021
 - 2.2.1 - Croissance inclusive
 - 2.2.2 - Capital humain et services sociaux de base
 - 2.2.3 - Gouvernance
 - 2.3 - Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030
 - 2.4 - Résultats du Système des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies
 - 2.5 - Évaluations et enseignements tirés
 - 2.6 - Aperçu financier et mobilisation des ressources
 - 2.6.1 - Aperçu financier
 - 2.6.2 - Mobilisation des ressources
- **Chapitre 3 - Les priorités de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'année prochaine**

Acronymes

AGR
BCR
BIT
BM
BMZ
CCA
CEDEAO
CERF
CNAM
CPDD
DRAS
EDSM
EPCV
ERSIP
FAO
FMI
HCDH
HCR
MASEF
MEF
MENFTR
MGF
MIDEC
MPTF
ODD
OIM
OMS
ONG
ONS
OSC
PAM
PBF
PCI
PIB
PNDSE
PNUD
ProPEP
PTF
RGPH
RNV
SERP
SCAPP
SCRAPP
SDMPR
SNU
SONU
SENLS
SOP
UNCT
UNFPA
UNESCO
UNICEF
UNHAS
UNSDCF
UNV/VNU
USAID
VBG
WASH
ZLECA

Signification

Activité Génératrice de Revenu
Bureau du Coordonnateur Résident
Bureau International du Travail
Banque Mondiale
Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement
Common Country Analysis (bilan commun de pays)
Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Central Emergency Response Fund
Caisse Nationale d'Assurance Maladie
Cadre de Partenariat pour le Développement Durable
Direction Régionale de l'Action Sanitaire
Démographique et de Santé de Mauritanie
Enquête Permanente sur les Conditions de Vie
Enquête de suivi des indicateurs de performance
Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Fonds Monétaire International
Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
Haut-Commissariat aux réfugiés
Ministère des Affaires Sociales, de la Famille et de l'Enfant
Ministère des Finances
Ministère de l'Education Nationale de la Formation Technique et la Réforme
Mutilation Génitale Féminine
Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation
Multi partner Trust fund
Objectifs de Développement Durable
Organisation Internationale pour la Migration
Organisation Mondiale de la Santé
Organisation non gouvernementale
Office National de la Statistique
Organisation de la Société Civile
Programme Alimentaire Mondiale
Peace Building Fund
Prise en Charge Intégrée
Produit Intérieur Brut
Programme National de Développement du Secteur de l'Education
Programme des Nations-Unies pour le Développement
Programme Elargi du Président
Partenaires Techniques et Financiers
Recensement Général de la Population et de l'Habitat
Revue Nationale Volontaire
Plan de Riposte Socio-Economique
Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée
Surveillance décès maternels, périnataux & riposte
Système des Nations Unies
Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgences
Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le Sida
Standard operations procedures
Equipe pays de Nations -Unies
Fonds des Nations- Unies pour la Population
Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
Service aérien humanitaire des Nations-Unies
United Nations Sustainable Development Cooperation Framework
United Nations Volunteers/ Programme des Volontaires des Nations Unies
United States Agency for International Development
Violence Basée sur le Genre
Water Sanitation and Hygiene
Zone de libre-échange continentale africaine

AVANT-PROPOS

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Système des Nations Unies (SNU) ont procédé en 2018 à la signature d'un cadre de coopération "Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022" pour une durée de cinq ans.

Ainsi, au nom de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) en République Islamique de Mauritanie, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des résultats de l'année 2021, 4ème année de mise en œuvre dudit cadre.

Ce rapport est, donc un effort collectif du système des Nations Unies en Mauritanie composé de **20 agences** dotées de mandats spécifiques, auxquelles s'ajoutent la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International formant l'Équipe-pays des Nations Unies autour d'un Coordonnateur Résident pour accompagner le pays dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans ce cadre, l'Équipe-pays du Système des Nations Unies a apporté au cours de l'année 2021 un soutien à la Mauritanie pour la réalisation de l'Agenda 2030 et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le rapport 2021 retrace de façon succincte la réponse collective des agences des Nations Unies orientée vers les priorités nationales de développement du pays, décrites dans la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030.

Les actions menées au cours de l'année 2021 constituent la réponse du Système des Nations Unies en appui au pays vers l'atteinte des objectifs inscrits pour la vision 2030, notamment (i) **Croissance Inclusive**, (ii) **Capital Humain et Services Sociaux de Base**, (iii) **Gouvernance**.

Concernant la pandémie à Covid-19, les Nations Unies continuent de travailler de façon étroite avec le Gouvernement pour réduire son impact sur la population en particulier les groupes vulnérables. Les agences des Nations Unies travaillent avec le Gouvernement à renforcer la réponse à l'impact de la pandémie et à œuvrer à une reprise de la dynamique économique à travers l'appui à la mise en œuvre du Cadre multisectoriel de réponse socio-économique (SERP) et du Programme Prioritaire Élargi du Président (ProPEP).

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement mauritanien pour son engagement dans la mise en place du ProPEP et la réalisation des ODD et l'alignement des efforts de développement nationaux avec l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

En conclusion dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022, le Système des Nations Unies est déjà mobilisé pour poursuivre la coopération technique et financière avec le Gouvernement à travers les trois priorités stratégiques pour la réalisation de l'Agenda 2030 de la Mauritanie.

Dans ce cadre, le Système des Nations Unies a mobilisé en 2021 un total de **\$77.820.260** dont **\$29.608.929** pour la croissance inclusive, **\$31.827.342** dans le domaine du capital humain et services sociaux de base et **\$16.383.089** en matière de gouvernance.

Enfin, je félicite le Gouvernement mauritanien pour le précieux leadership et la coordination effective assurés tout au long de cette période difficile, dans la mise en œuvre de notre agenda commun.



M. Cheikh FALL

Coordonnateur ai du Système des Nations Unies en Mauritanie



Chapitre 1

Développements clés en Mauritanie et contexte régional



Pays à revenu intermédiaire inférieur, la Mauritanie se situe en Afrique de l'Ouest entre le Maghreb arabe et l'Afrique subsaharienne et s'étend sur une superficie de **1.030.000 km²** environ.



Sur le plan démographique, selon les estimations de l'ANSADE, la population mauritanienne s'élève en 2021 à 4 271 197 habitants contre 3 537 368 habitants en 2013 et 2 508 159 habitants en 2000.



En 2021, malgré le contexte difficile à la suite de la pandémie COVID 19 qui a touché le pays depuis mars 2020, la situation au niveau national a été marquée par un climat apaisé entre les acteurs politiques, une cohésion sociale renforcée aboutissant à la volonté des acteurs politiques d'organiser un dialogue national de concertation inclusif autour de toutes les questions nationales (Discours du Président de la République à l'occasion de l'indépendance nationale 28 novembre 2021).



Toutefois, l'année 2021 n'a pas manqué d'être impactée par les conséquences socio-économiques de la crise de la Covid 19 d'où une décélération de la croissance à environ 3%.

Cette situation a directement impacté le niveau de vie des populations, particulièrement celui des couches les plus vulnérables.



Au niveau nutritionnel, selon les résultats de l'enquête SMART 2021, la prévalence de la malnutrition aiguë globale sur le plan national est de 11,1%, alors qu'elle était de 9,5% en 2016 et celle de la malnutrition aiguë sévère est de 1,9%. Pour ce qui est de la malnutrition chronique globale, elle est passée sous la barre de 20%, 17% (23,3% en 2018) et 3,7% de cas sévères. Les taux annuels d'insécurité alimentaire des ménages sont de 30% en période de soudure et de 20% en période de post récolte. Le nombre de personnes enregistrées en insécurité alimentaire atteint parfois des pics de 800 000 personnes. Il existe également des différentiels importants sur ces questions entre milieu de résidence (urbain, rural) et entre Wilayas.



En matière de développement et de croissance économique, au cours des deux dernières décennies le taux de croissance du PIB réel mauritanien a été relativement bas. Il s'inscrit dans une moyenne ne dépassant pas les 3,8%. Durant la période 2015-2020, il n'a pas dépassé 3,2%.

Selon le dernier cadrage macroéconomique du FMI, la croissance du PIB réel mauritanien s'élèverait en moyenne à 5,1% entre 2021 et 2025.



Croissance du PIB réel





En matière d'accès au service de base

: les avancées sont encourageantes, notamment la proportion de la population ayant accès à l'électricité est passée de 41% en 2017 à 44% en 2020, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural passant de 62,1% en 2015 à 76% en 2020, le linéaire de routes bitumées a atteint 5586 Km en 2020 (contre 4811 en 2015)



Pour faire face à ces différents défis, le Gouvernement a formulé en octobre 2020 un ambitieux programme d'accélération des ODD, appelé PROPEP, qui constitue le plan national de relance post COVID. Avec un budget de USD 644 Millions pour 3 ans, ce programme vise principalement le désenclavement des zones les plus affectées par la pauvreté, la protection de l'environnement et l'accès aux moyens de production à l'attention des populations les plus vulnérables dont les femmes et les jeunes. Aussi, grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et du SNU, les réfugiés et les migrants ont été inclus dans tous les volets de la réponse au COVID-19 et dans les programmes de protection sociale destinés à pallier les effets de la crise socio-économique parmi les couches les plus vulnérables de la société.



En matière de développement humain,

le niveau de pauvreté est en baisse avec de fortes disparités spatiales : la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 28,2% en 2019 contre 30,9% en 2014 (EPCV 2019). Le niveau d'incidence de la pauvreté est de 41,2% en milieu rural contre 14,4% en milieu urbain. La pauvreté impacte en particulier les femmes et les jeunes.



Sur le plan sanitaire,

un recul de la mortalité avec l'amélioration de l'espérance de vie de 64,92 ans en 2020 contre 63,6 ans en 2014.



A la fin décembre 2021, le nombre de réfugiés en Mauritanie s'élevait à 75 949, dont 69 149 maliens vivant dans et autour du camp de Mbera, à 50 km de la frontière avec le Mali dans la Moughataa (département) de Bassikounou et 6 800 réfugiés enregistrés dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou. En outre, 3 384 demandeurs d'asile sont également enregistrés. Aussi, la Mauritanie est un pays de transit et d'accueil pour des nombreux migrants, attirés par des opportunités économiques ou en transit vers l'Europe et les pays du Maghreb. Les enquêtes menées en avril 2021 par l'ANSADE et l'OIM à Nouakchott et Nouadhibou ont estimé à 120 296 le nombre de migrants dont plus de 105 000 qui résident à Nouakchott.

Ceci a contraint la Mauritanie à augmenter l'assistance humanitaire et à renforcer la surveillance des frontières terrestres et maritimes. Dans ce cadre, les Nations Unies et les partenaires au développement ont apporté l'appui nécessaire au Gouvernement.



Dans le domaine sécuritaire,

membre du G5 Sahel et partie intégrante de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel, la Mauritanie n'a connu aucun incident lié au terrorisme depuis 2011. Toutefois, la détérioration sécuritaire au Mali continue à entraîner un flux supplémentaire de nouveaux réfugiés au niveau du camp de Mbera ce qui a intensifié la pression sur les ressources naturelles et les structures de prise en charge du pays.



En matière de pilotage stratégique du développement,

les appuis conjugués du SNU et des partenaires ont contribué en 2021 à des progrès en matière de financement, de suivi et de localisation des ODD. Dans ce cadre, l'institutionnalisation de la zakat comme source de financement des ODD, permettra de mieux réguler l'utilisation des flux des finances islamiques au service de la vision nationale de développement à travers la SCAPP. En outre, l'apport du numérique comme outil d'accélération de la réalisation des ODD s'est trouvé consacré à travers la création d'une Agence Nationale de la Transition Numérique à vocation d'optimiser les transformations.

Dans ce cadre, l'apport du SNU a contribué à fédérer plus d'une douzaine de partenaires autour du suivi des priorités gouvernementales inscrites dans la SCAPP, le ProPEP et les SCRAPP des régions prioritaires. Dans cette optique, 3 bases de données géospatiales nationales de suivi des ODD ont été mises en place, facilitant la mobilisation de plus de 100 millions d'USD pour le financement des besoins prioritaires de développement dans les régions les plus enclavées, à l'occasion de la Table Ronde (26 novembre 2021) pour le financement de la SCRAPP dans la région du Hodh Chargui. L'application mobile de suivi du niveau de réalisation du Programme Prioritaire Élargi du Président (ProPEP) a constitué une innovation majeure au service des ODD, inspirant une mise à l'échelle à travers un dashboard de suivi des priorités du gouvernement. Des avancées significatives en matière de localisation des ODD ont pu être réalisées à travers la contribution du SNU à l'élaboration des SCRAPP du Gorgol, du Trarza et de l'Assaba.



Sur le plan de la création de revenus et

d'emplois, l'allocation par le Président de la République de plus 34 milliards de MRO (soit 93,5 millions d'USD) pour l'emploi des jeunes traduit la priorité croissante accordée à la résolution de ce défi. Dans ce cadre, le SNU en partenariat avec le gouvernement et le patronat jouera un rôle catalytique pour le développement et la mise en œuvre de solutions innovantes adaptées au contexte mauritanien et aux défis de la région du Sahel. Il a appuyé l'élaboration de la Contribution Nationale Déterminée de la Mauritanie. Au niveau régional et local, il a appuyé 2 conseils régionaux du Hodh Chargui et du Brakna dans la maîtrise d'ouvrage des opérations. En outre, la mise en place d'un Conseil National de la Décentralisation et du Développement Local permettra une meilleure appropriation de l'Approche Territoriale Intégrée. Il s'agit d'une haute instance consultative chargée de l'orientation, la supervision et l'impulsion de la stratégie nationale dans ce domaine. Cela permettra d'améliorer la synergie et l'efficacité des interventions de l'Etat des autres acteurs au niveau régional et local.



Chapitre 2

**Le Système des Nations Unies en
Mauritanie : Soutien aux priorités
nationales de développement**

2.1. Sommaire exécutif

L'année 2021 n'a pas manqué d'être impactée par les conséquences socio-économiques de la crise de la Covid 19 car la pandémie de COVID 19 n'a épargné aucun secteur de la vie sociale et a suscité l'adoption d'approches innovantes par le SNU en Mauritanie.



Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la faim, ODD 1 et 2, la contribution du SNU a été marquée par l'appui à la mise en œuvre des interventions de renforcement de résilience des populations les plus vulnérables à travers : le soutien de 130,073 personnes vulnérables à renforcer leur moyens d'existence autour du maraîchage, le petit élevage, la construction/réhabilitation de puits, de mares et de digues au niveau de 7 régions (Hodh Chargui, Hodh El Gharbi, Brakna, Gorgol, Assaba, Guidimakha, Tagant) inclues les communautés hôtes vivant dans les environs du camp de Mbera.



Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à une bonne santé et au bien-être, ODD 3, le SNU a appuyé le Ministère de la Santé dans la préparation de son Plan National de Développement Sanitaire 2021-2030, ainsi qu'à l'élaboration de sa stratégie nationale SRMNA-NUT 2021-2025, qui va opérationnaliser la mise en œuvre du dudit PNDS. Dans le but d'intensifier les efforts de réduction de la mortalité maternelle et néonatale, trois comités de SDMPR ont été mis en place. Dans le renforcement de l'offre de services nutrition/santé de base en faveur des populations vulnérables y compris les réfugiés, les migrants les populations vivant avec un handicap à travers : (i) la poursuite d'encadrement technique des prestataires de santé du Ministère de la Santé et l'ensemble des 860 formations sanitaires du pays; (ii) la formation de 5553 agents de santé communautaire et 11106 leaders communautaires ;(iii) l'équipement en matériels médicaux et outils de suivi et de promotion nutrition/santé à 840/860 formations sanitaires ainsi que la quantification des besoins du pays en produits contraceptifs et médicaments vitaux qui sauvent la vie des femmes pour la période 2022- 2024.



Dans le domaine de l'éducation (ODD 4) sous le poids de la pandémie à covid 19, le SNU a adopté des approches innovantes tel que l'appui du gouvernement dans la formation à distance avec une ouverture au digital dans l'apprentissage. Les interventions du SNU dans ce cadre découlent des principes de planification stratégique par rapport aux référentiels stratégiques nationaux, internationaux et universels. Le plan de travail de 2021 s'est particulièrement aligné en plus du PNDSE, aux objectifs fixés par le gouvernement.



En matière de genre, d'autonomisation des femmes et de lutte contre les VBG (ODD5), le plaidoyer du SNU auprès du Gouvernement a conduit à la mise en place d'un Observatoire National des droits de la Femme et de la Fille pour renforcer les actions du gouvernement et des PTF en faveur de l'intégration des femmes dans les politiques et programmes de développement. Concernant, les VBG, le SNU a contribué à la mise en place et l'équipement de seize (16) Plateformes multisectorielles de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles au niveau de toutes les régions du pays. 40% des Volontaires des NU en service en Mauritanie en 2021 ont contribué à l'ODD 5 en leur qualité de points focaux genre pour les agences des NU et au sein du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel.

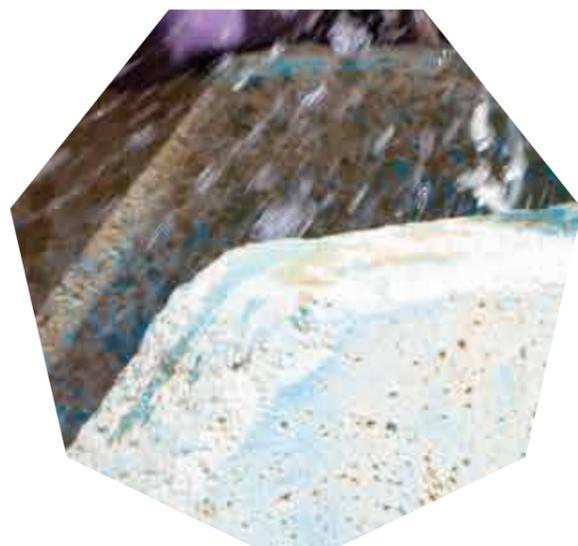


Concernant le secteur de l'eau et l'assainissement, le SNU a contribué (ODD 6) à travers la construction de 54 nouveaux points d'eau additionnels aux 34 points d'eau de 2020 permettant à un total 100,445 personnes dont 67,803 réfugiés d'accéder à l'eau potable au niveau de 6 Wilaya (Brakna, Nouakchott, Gorgol, Assaba, Guidimakha, Hodh Chargui). En matière d'assainissement, les interventions du SNU ont permis l'élimination de la défécation à l'air libre dans 485 localités (en plus des 400 localités de 2020) ; de même 86 écoles (en plus des 100 de 2020) et 21 formations sanitaires ont reçu des interventions en Eau et assainissement.





Dans le cadre de la réponse à la pandémie COVID-19, le SNU a poursuivi son appui à surveillance, au diagnostic, au contrôle des infections, notamment la formation des 98 prestataires de services de santé maternelle sur le continuum des services de santé maternelle et la PCI en situation de pandémie ; à la prise en charge des cas et référencement et à la vaccination contre la COVID 19. Ainsi, au 31 décembre, on dénombrait 41,154 cas confirmés, dont 863 décès et 39,138 guérisons grâce à des contribution significatives du systèmes NU à travers la formation de 234 agents de santé sur la prise en charge, le contrôle des infections et les mesures de prévention (centres d'isolement, équipements de protection individuelle, thermo-flash, médicaments, points de lavage des mains, construction d'incinérateurs et de latrines en milieu sanitaire, recrutement de personnel de santé supplémentaire), la fourniture en médicaments d'urgences (250,000 doses de dexaméthasone), d'ambulances, d'incinérateurs de Montfort ainsi que, d'équipements pour l'oxygène et consommables (115 unités de concentrateurs et 2 unités centrales de production O2 de 300 m3 heure). De plus, la campagne nationale de vaccination a été lancée par le Président de la République le 26 mars 2021 et 31,8% de la population cible était vaccinée en fin décembre. Enfin, des mesures de protection sociale pour les personnes vulnérables du Hodh Chargui affectées par la COVID 19, dont les réfugiés, ont été entreprises telles que : l'acquisition et mise à disposition de produits alimentaires et nutritionnels (2000 ménages), d'intrants agricoles et d'aliments de bétail (pour 1500 exploitants agricoles et 500 éleveurs nomades) ; et l'acquisition d'équipements de production pour 20 points d'eau villageois.



2.2. Principaux Résultats de 2021

2.2.1. Croissance inclusive

Croissance inclusive poursuit trois effets

Effet 1	Effet 2	Effet 3
Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable	Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée	Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique

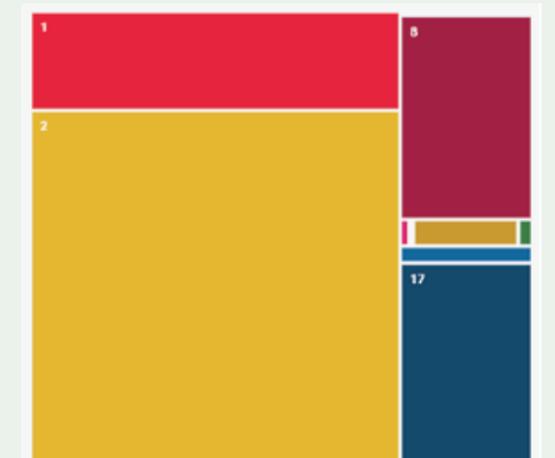
Croissance inclusive

Année 2021

Agences



ODD



Budget

\$29.608.929





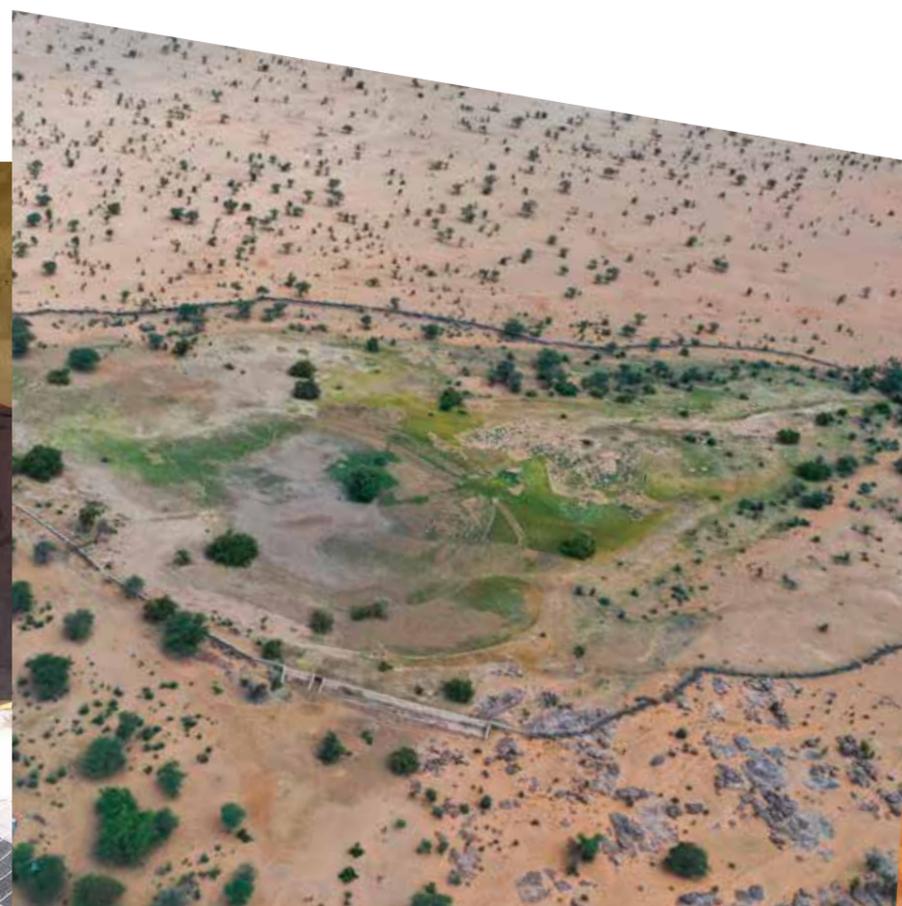
Effet 1

Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable

- Le SNU a appuyé la mise en place d'une boîte à outils pour l'accélération du pilotage des ODD en Mauritanie : le rapport d'évaluation du premier Plan d'Action (2016-2020) de la SCAPP, les notes sectorielles de suivi de la SCAPP, un outil de suivi et de pilotage numérique du PROPEP et l'appui à l'élaboration de 3 SCRAPP (Gorgol, Trarza, Assaba,), l'élaboration en cours du second Plan d'Action (2021-2025) de la SCAPP, ainsi que la réactualisation de la SNLC (Stratégie Nationale de la Lutte contre la Corruption). A cela s'ajoute la promotion des outils de financement endogène du développement à travers l'appui à l'institutionnalisation et la mise à profit de la zakat pour le financement des ODD (cartographie et paysage financier, perception de la zakat, élaboration du dispositif institutionnel et du cadre juridique et légal de la zakat selon les meilleures pratiques et les spécificités mauritaniennes). Cela contribue à accélérer l'atteinte des ODDs 1,2, 5,8,10, 16 et 17. En outre, une étude sur l'état des lieux de l'utilisation des produits agricoles dans la Zakat au niveau international a été réalisée pour capitaliser et tirer des leçons sur les expériences des autres pays.
- Le SNU a appuyé le développement et la mise en place d'une interface (« dashboard ») de suivi du ProPEP et de la SCAPP, avec collecte de données et formation des points focaux sur la plateforme.
- Aussi l'appui du SNU à la production et l'emploi locaux a permis la dotation en équipements de 42 coopératives féminines et 02 associations de jeunes, avec 20 moulins à grains et 20 congélateurs solaires. En outre, 34 infrastructures communautaires de production abritant ces équipements ont été construites/ou réhabilitées et rendues fonctionnelles. Cela s'est traduit par la création de 100 emplois productifs directs dont 80 des femmes.
- L'encadrement technique du SNU et le plaidoyer mené au niveau du gouvernement (projet « STAGI », salon de l'emploi) a contribué à l'annonce par le Président mauritanien des mesures phares et l'allocation de plus de 35 milliards de MRU à l'emploi des jeunes, lors du lancement le 16 décembre 2021 du Programme spécial d'appui à l'emploi, en contribuant à l'atteinte des ODD 4,8 et 16.

- L'appui du SNU à l'emploi dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) a permis la réalisation des études architecturales complètes et d'ingénierie, la formation de 120 jeunes dans différents métiers des BTP, l'installation d'une unité de production de BTC et l'aménagement d'une piste d'accès aux PDA.
- Le SNU a renforcé les capacités de 50 acteurs locaux du sous-secteur de la pêche continentale et pisciculture à travers l'organisation de cinq (5) formations dans les régions de Assaba, Tagant, Gorgol et Hodh Chargui, avec distribution de 10 Kits de stockage, conservation et commercialisation de leurs produits. En termes de production agricole, le SNU a assuré 10 formations au profit de 51 coopératives féminines (1800 ménages) sur les itinéraires techniques de culture maraîchère et riziculture dans les wilayas de Trarza, Gorgol et Guidimakha.
- Le SNU a appuyé l'amélioration des conditions de vie et à la résilience des populations à travers l'octroi de 2000 chèvres laitières et d'aliments bétails à 500 ménages. A cela s'ajoute la réalisation d'une mare, une digue et quatre réserves pastorales dans le Hodh Chargui, 9 périmètres maraîchers, l'appui en équipements et en intrants agricoles de 5 coopératives de la ville de Bassikounou. Cet appui a également concerné 300 ménages bénéficiant de la culture sous-pluie et d'un appui en équipements et semences et 450 ménages bénéficiant d'un accompagnement régulier pour mener à bien leurs activités agricoles.
- L'appui du SNU à la création d'actifs productifs a touché 68 sites de résilience intégrée, soit 39 225 bénéficiaires. Il a permis la réhabilitation de 492 ha avec un potentiel productif couvrant les besoins d'environ 2 000 ménages.

- Ainsi, 134 m3 de compost ont été produits, 7 600 arbres (Ziziphus, balanites et neem) ont été plantés dans les régions de l'Assaba et du Guidimakha au profit de 4 villages, et 2 puits ont été construits ou réhabilités. Par ailleurs, 9,5 ha de potager ont été aménagés, et 42 222 m de digue en pierre et de petites digues ont été construites pour contrôler le ruissellement des eaux et lutter contre l'érosion. En outre, 11 barrages et déversoirs de dérivation des eaux de crue ont été construits. Quatre (4) formations ont été organisées pour 47 participants issus d'ONG locales, de services locaux et de partenaires gouvernementaux, avec un boot camp (formation intensive) sur les techniques de conservation de l'eau et des sols et les méthodes de défense et de restauration des sols dans la région de Hodh Chargui. Cela a permis la formation de 19 participants à la réalisation de demi-lunes améliorées avec des tranchées profondes et à l'utilisation de la technique du zaï pour la plantation d'arbres.
- L'appui du SNU au ministère de la Santé a permis la mobilisation de 2 docteurs, 3 infirmières et 1 technicien de santé mauritaniens issus de la diaspora installée en Europe dans le cadre de la réponse nationale à la pandémie de COVID-19.
- Un projet pilote a été initié à Atar en recommandant la réalisation d'une étude pour identifier la meilleure façon d'intégrer la culture dans la mission quotidienne du conseil municipal, comme un sujet central.





Effet 2

Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée

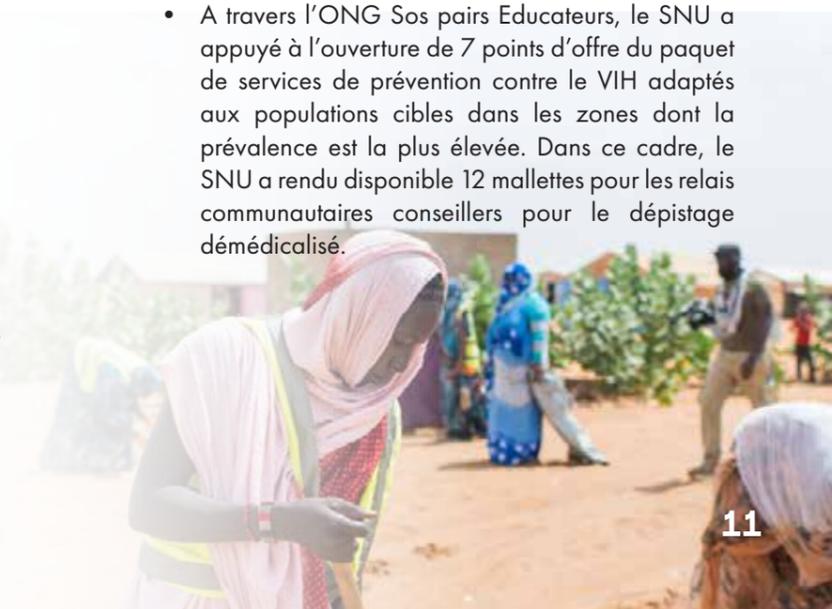
- Trois (3) antennes SAI/SAE ont été implantées à Bassikounou et dans les communes côtières en plus de Nouakchott. Des services réguliers sont fournis aux entreprises (coaching, appui conseil, SST). Par ailleurs des actions de renforcement des capacités de Techghil ont eu lieu visant la formation des personnels déployés dans les guichets emplois. Celles-ci ont bénéficié à 20 inspecteurs de la jeunesse et 30 agents de Techghil, dont 6 femmes.
- Le SNU a appuyé l'élaboration de la nouvelle stratégie de la jeunesse, avec organisation d'ateliers auxquels ont participé 100 représentants de la société civile et 80 des institutions gouvernementales.
- Le SNU a appuyé le renforcement de l'innovation digitale en agriculture pour l'inclusion économique et l'emploi rural des jeunes, notamment à travers la première exposition nationale des jeunes agroalimentaires en Mauritanie comptant 12 start-ups et 50 jeunes entrepreneurs.
- Le SNU a soutenu l'organisation d'une « route d'apprentissage » dans les régions de Nouakchott, du Brakna et du Gorgol, avec la participation de 50 jeunes pour la capitalisation des connaissances et le partage des meilleures pratiques dans le cadre de l'emploi des jeunes dans le secteur agroalimentaire.
- Des supports de cours (guides du formateur et guide de l'apprenant) ont été élaborés pour 10 programmes de formation professionnelle au bénéfice du Ministère chargé de la formation professionnelle. Trois filières de formation ont été ouvertes et équipées en matériel et outillage au centre de formation du camp de Mbera.
- Le SNU a apporté un plaidoyer et un appui à la promulgation du décret 2021-158 fixant les conditions d'organisation d'apprentissage et les quotas d'apprentis par employeur a été promulgué en septembre 2021 et la signature de 6 arrêtés ministériels de certification validation des acquis de l'expérience (VAE) des professionnels sur le marché du travail, avec la présélection de 60 candidats à la certification VAE.

- Une assistance à la réintégration des Mauritaniens de retour en situation de vulnérabilité (dont victimes de traite) a été assurée, à travers des formations en micro-entreprise. Ce soutien s'effectue au travers de formations professionnelles qualifiantes et d'un soutien financier direct à la création de micro-entreprises, avec 13 bénéficiaires.
- Dix (10) formations sur la santé animale et vingt séances de sensibilisation sur les maladies animales ont été organisées au profit de 250 éleveurs en 2021 (notamment en zone transfrontalière), en plus de la distribution des de 500 kits des intrants vétérinaires nécessaires pour la prévention et traitements des épizooties.



- Le SNU a soutenu la mise en œuvre d'activités de coexistence pacifique pour renforcer les relations harmonieuses entre les réfugiés eux-mêmes, avec et au sein des communautés d'accueil. Une approche de protection basée sur la communauté a été promue tout en soutenant l'autonomie, l'autonomisation et la responsabilité des communautés afin qu'elles puissent exercer leurs droits en toute sécurité et avec dignité. Tout au long de l'année, de multiples consultations et discussions de groupe sont ainsi menées pour mieux comprendre les besoins et priorités des réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que pour communiquer des messages clés sur des décisions importantes (transition vers l'assistance ciblée par exemple). Des évaluations participatives sont menées pour impliquer les réfugiés dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous les programmes.
- Dans le cadre de l'action humanitaire dans le Hodh Chargui, les interventions aux profits des réfugiés et communautés hôtes ont été renforcées par: a) la mise en place de « cash contre intrants agricoles » au profit de 1 700 individus des communautés d'accueil qui ont reçu 129 481 USD; b) la distribution en nature (intrants agricoles) à 1000 personnes dans les communautés d'accueil ainsi que l'accompagnement et la formation sur les techniques et technologies agricoles; c) la distribution de 105 199 USD à 500 réfugiés et 218 596 USD à 1 800 personnes des communautés d'accueil afin d'améliorer la sécurité alimentaire des bénéficiaires; d) la réhabilitation d'un point d'eau alimenté par l'énergie solaire accordant à plus de 1000 personnes et 3000 têtes de bétail un accès durable à l'eau avec une énergie propre; e) l'accompagnement de 295 PME, dont 171 PME dans le camp de Mbera et 124 dans la communauté d'accueil; f) le transfert monétaire de 651 482 USD à 2 678 ménages dans le camp et à 2 977 ménages de la communauté d'accueil en réponse au COVID-19.
- Dans le camp de Mbera, 13 structures communautaires d'autogestion ont été soutenues en 2021. L'association communautaire SOS Nomade a été créée au cours de l'année. Le groupe de volontaires de l'assainissement (VRPC) du camp a été soutenu pour améliorer la sensibilisation sur l'assainissement et l'entretien des latrines dans le camp. Ledit groupe de volontaires a également été soutenu par un véhicule. Des comités ont bénéficié de formations dispensées par les partenaires pour aider à faciliter les campagnes de sensibilisation et de sensibilisation au COVID-19 dans les communautés.

- Un mécanisme de gestion de plaintes et de rétroaction a été renforcé pour répondre aux besoins des réfugiés. La participation des femmes est de 50 % dans le leadership et la coordination des réfugiés. La coordination des jeunes réfugiés a été impliquée dans toutes les activités menées dans le camp. La protection communautaire de l'enfance et la protection des survivants et des personnes à risque de VBG ont également été renforcées grâce à l'engagement de la communauté. D'autres associations comme les bénévoles de la cantine scolaire et ceux qui nettoient le camp contribuent toutes à accroître la mobilisation, l'engagement et l'autonomisation des réfugiés dans leur diversité. Les activités d'appui aux moyens d'existence ont été développées pour améliorer l'autonomie des réfugiés, renforcer la résilience des communautés d'accueil et soutenir la coexistence pacifique.
- Un appui a également été apporté dans le but d'améliorer les capacités des acteurs locaux pour une meilleure gouvernance foncière. Dans ce cadre, deux plateformes de dialogue ont été mises en place au niveau de Boghé et Aioun, avec la participation de 80 acteurs clés de la gouvernance foncière.
- Sept (7) coopératives féminines (200 ménages) ont bénéficié de 15 formations sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères et les matériels pour la protection de 7 hectares dans les deux Moughataas de Ould Yenge et Ghabou. Un accompagnement a également été réalisé afin de diversifier les moyens d'existence de 300 ménages hôtes dans le domaine du maraîchage, dans la Moughataa de Bassikounou.
- 300 ménages ont ainsi été soutenus au travers d'activités de soutien autour du maraîchage, de la construction et la réhabilitation de puits, de mares et de digues à destination des communautés hôtes vivant dans les environs du camp de Mbera.
- A travers l'ONG Sos pairs Educateurs, le SNU a appuyé à l'ouverture de 7 points d'offre du paquet de services de prévention contre le VIH adaptés aux populations cibles dans les zones dont la prévalence est la plus élevée. Dans ce cadre, le SNU a rendu disponible 12 malles pour les relais communautaires conseillers pour le dépistage démedicalisé.





Effet 3

Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique

- Trois (3) plans communautaires participatifs ont été élaborés au niveau des zones frontalières dans les wilayas de Hodh Chargui et Hodh Gharbi avec la participation de 150 personnes pour l'identification des problématiques et solutions pour la consolidation de la paix.
- L'UNHAS a effectué 523,15 heures de vol (55,79 heures par mois en moyenne) en 2021, transportant plus de 1 639 passagers et 4 073 tonnes de fret léger, tout en maintenant des liens étroits avec l'aviation civile et les autres autorités locales concernées. L'UNHAS a également maintenu une forte collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS), les mises à jour régulières sur la sécurité partagées par l'UNDSS ont été essentielles pour tenir le personnel informé de l'évolution de la sécurité dans les différentes destinations et ont été utilisées pour informer la planification des activités. Aucune évacuation médicale n'a été effectuée.
- L'UNHAS adapte régulièrement son service pour répondre aux besoins de la communauté humanitaire en matière de transport aérien et fonctionne sur la base de la demande et des utilisateurs. L'UNHAS Mauritanie optimise en permanence la gestion de sa flotte et ses horaires de vol et surveille et évalue le trafic de passagers et de fret à l'aide de son outil de gestion des performances (PMT). Le PMT permet d'identifier les domaines stratégiques et opérationnels à améliorer. De plus, l'UNHAS Mauritanie assure le suivi quotidien des vols grâce à un système de suivi par communication satellite. Le système génère régulièrement des rapports de vol, et en cas de rapport d'incident, des actions correctives adéquates sont immédiatement prises.
- Le soutien logistique du SNU a permis la location d'un entrepôt de 800 m2 pour le ministère de la Santé afin de stocker des équipements sanitaires et des produits d'hygiène.
- Le SNU a appuyé l'élaboration d'une étude pour l'optimisation du processus d'articulation des filets de sécurité sociale.

- Il a réalisé un plaidoyer visant à accélérer la mise à jour de la stratégie nationale de protection sociale, et à assurer un meilleur alignement sur les principes et approches de l'ASP.
- Le plan national de réponse (PNR 2021) et la priorisation géographique de la réponse à la période de soudure 2021 ont été élaborés à travers les résultats du Cadre Harmonisé de mars 2021, qui a identifié 481 380 personnes en insécurité alimentaire entre juin et août 2021. Ainsi, le PNR a priorisé 345 089 personnes en insécurité alimentaire ayant besoin d'assistance dans 30 départements. Les outils de ciblage et de distribution existants - harmonisés entre les programmes de filets de sécurité humanitaires et de chocs - ont été renforcés en 2021 par l'ajustement de la ration à la taille exacte du ménage et sa réduction pour les personnes bénéficiant déjà du programme gouvernemental de transferts monétaires réguliers " Tekavoul ". En outre, un manuel d'intervention a été élaboré collectivement par toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Des documents d'information concernant le ciblage et l'éligibilité ont également été produits et partagés avec les autorités locales, les comités de village et les bénéficiaires afin de les sensibiliser et d'améliorer leur compréhension de l'assistance en période de soudure.
- Le SNU a effectué des transferts monétaires inconditionnels au profit de 79 597 hommes et femmes souffrant d'insécurité alimentaire, parmi lesquels 3 005 enfants âgés de 6 à 23 mois et 1 371 femmes enceintes et allaitantes bénéficiant d'une alimentation complémentaire.
- 10 communautés du Guidimakha ont été formées sur la réduction des risques de catastrophes et sont à présent outillées pour organiser une première réponse en cas de catastrophes naturelles.
- Le SNU a procédé à la passation de marché pour 8 réseaux d'adduction d'eau potable (AEP) au profit de l'Office National du Service de l'Eau en milieu Rural (ONSER) qui aura la charge de la gestion durable et équitable ainsi que de leur maintenance au profit des communautés ciblées. Il est à noter que ces infrastructures sont dotées de l'énergie solaire faisant ainsi la promotion des énergies renouvelables.
- Cent vingt (120) hectares de dunes de sable ont été fixés et cinq (5) fermes agricoles communautaires intégrées ont été mises en place pour la restauration des zones dégradées dans la wilaya du Brakna.



2.2.2. Capital humain et services sociaux de base

Capital humain poursuit trois effets

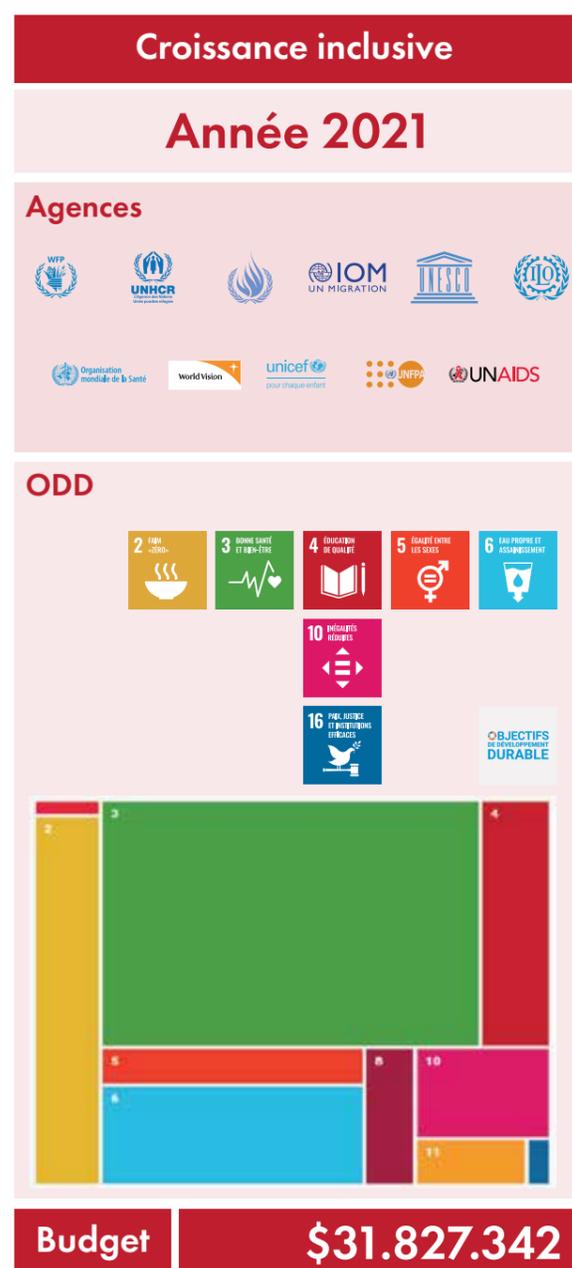
Effet 1	Effet 2	Effet 3
Accès à une éducation de qualité	Accès à des services de santé - nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement	Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences



Effet 1
Accès à une éducation de qualité

- L'apport du SNU dans le domaine de l'éducation de qualité a consisté en un appui technique opérationnel et multiforme. Il a permis de contextualiser les indicateurs de l'agenda 2030, d'aligner la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation à l'ODD4-Education, en procédant aux simulations financières des différents scénarii pour sa prise en compte dans les politiques. Le processus d'alignement des documents de politique à l'ODD4 et celui de l'élaboration de la stratégie nationale pour le développement des statistiques de l'Education ont été conduits. Cet appui a aussi couvert le renforcement des capacités et permis la production des données statistiques centrales et provinciales du Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) avec l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ainsi, le SNU a assuré
- Dans le cadre de ses efforts en faveur de la promotion de l'enseignement à distance, le SNU a appuyé l'Ecole Normale des Instituteurs pour la mise en place et le fonctionnement d'une plateforme de formation à distance et à l'utilisation des NTIC à travers l'achat d'équipements de haute technologie, et la mise à disposition d'une consultance pour accompagner la formation des formateurs.
- Par ailleurs, un accompagnement technique et financier a été apporté pour le fonctionnement du Centre de Connectivité au Camp M'Berra (équipement du centre en matériel informatique et bibliothèque, connexion internet et mobilisation d'une consultante pour la formation des personnes ressources, etc.). De plus, l'expérience Akelius a favorisé la mise en place de la plateforme digitale d'enseignement du français à distance « AKELIUS » permettant à 133 enfants du quartier d'Arafat d'être intégrés en 2ème année du primaire et environ 600 étudiants (dont 200 filles) d'avoir une validation de leur parcours d'apprentissage.

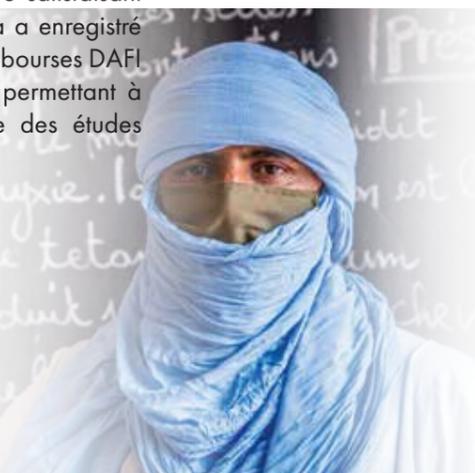
- En matière d'accès au préscolaire, le SNU a apporté un appui financier et technique au MASEF dans l'organisation de la formation des monitrices nouvellement recrutées. Cet atelier a eu lieu à Nouakchott et a bénéficié à 270 monitrices pour appuyer le préscolaire, notamment dans les zones de convergence du Système des Nations Unies. 80 de ces monitrices sont destinées au camp de Mbera et Bassikounou. Ce soutien a bénéficié à 1 100 enfants inscrits, dont 563 filles.
- Le plan de formation continue des enseignants a été revu à travers la révision des modules et du plan d'organisation de la formation continue des enseignants (ceux déjà en poste mais qu'on doit renforcer sur la pratique pédagogique et la tenue de classe). Cet exercice a été fait pour prendre en compte la formation à distance et l'enseignement des grands groupes afin de réduire l'impact de la pénurie d'enseignants.
- Dans le domaine du renforcement de l'accès, en 2021, 9 203 enfants âgés de 10 à 13 ans ont été réinsérés à l'école, avec l'appui du SNU et de ses partenaires de mise en œuvre, ONG, soit 4 696 enfants (dont 2359 filles) et 4507 enfants de la même catégorie d'âge avec le soutien direct des Directions Régionales de l'Education Nationales à travers des cours de soutien et de formation en pédagogie différenciée.



- La sensibilisation à la scolarisation a été menée par le biais de discussions de groupes ciblés et ciblés, de visites à domicile, visant les maîtres coraniques, les chefs religieux et les communautés minoritaires. La distribution de vêtements de la pluie jusqu'à l'hiver a également contribué à l'augmentation du taux de scolarisation dans les écoles. Le plaidoyer au niveau communautaire et les campagnes de sensibilisation pour permettre aux enfants de suivre à la fois l'éducation coranique et l'éducation formelle grâce à une meilleure répartition du temps contribuent à améliorer la fréquentation scolaire, qui reste cependant à des niveaux faibles.
- Dans le cadre de l'action humanitaire, au camp de Mbera, les apprenants suivent actuellement le programme malien, en français, avec l'ajout récent de deux cours de langue arabe. Huit écoles primaires, deux écoles secondaires et 22 centres préscolaires sont en place. Au total, 194 enseignants, directeurs d'écoles et adjoints travaillent dans le système scolaire du camp, 152 au niveau primaire et 44 au niveau secondaire. Le HCR, en collaboration avec le ministère mauritanien de l'éducation et les partenaires humanitaires, coordonne les activités d'éducation. Le HCR est responsable de la rémunération des enseignants du primaire (134 dont 34 enseignants d'arabe, 8 chefs d'établissement et 8 adjoints), 2 conseillers pédagogiques et 32 agents de sécurité.
- Fin 2021, 5186 enfants (2 653 garçons et 2 533 filles) étaient inscrits dans les écoles primaires. Au niveau de l'enseignement secondaire, 580 (382 garçons et 198 filles) ont bénéficié d'appuis pour la continuité de leurs apprentissages. 30 jeunes en décrochage scolaire qui ont pu passer l'examen final du collège et du lycée. En 2021, 86 élèves ont réussi l'examen du baccalauréat (DEF), dont 25 d'entre eux ont été admis, soit 29%, tandis qu'au baccalauréat, 132 élèves se sont présentés à l'examen et 76 ont réussi ce qui fait 57,5% de taux de réussite. Cette année académique, le taux de réussite des candidats réguliers à l'examen du BAC était de 92,86%, soit un score satisfaisant que le camp de réfugiés de Mbera a enregistré malgré le contexte pandémique. 20 bourses DAFI supplémentaires ont été attribuées permettant à de jeunes diplômés de poursuivre des études universitaires, dont 55% de femmes.

- Au cours de l'année, des enseignants ont été formés par le Ministère de l'Éducation nationale à travers ses services locaux (Direction Régionale de l'Éducation et Inspection Départementale de l'Éducation) grâce aux interventions du SNU. Ces formations visent à améliorer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage et la protection de l'enfance, comme la formation de tous les enseignants du primaire. Un soutien a également été fourni à l'association des parents d'élèves par le biais d'une formation sur les droits et le développement de l'enfant. L'enseignement non formel n'a pas été occulté. Ainsi, le dispositif d'éducation non formelle a été renforcé. 1350 jeunes réfugiés non scolarisés ont suivi des cours d'alphabétisation (dont 742 filles) dans 12 centres d'alphabétisation et de formations aux métiers. Des cours d'alphabétisation pour adultes à l'intérieur et à l'extérieur du camp ont été soutenus permettant à quelques 1 269 adultes (923 femmes et 346 hommes) d'être inscrits dans des cours d'arabe et de français.
- Au cours de l'année 2021, 24 professeurs du cycle secondaire ont bénéficié de sessions de formation sur l'intégration de concepts de la santé reproductive dans le curricula de l'enseignement.
- L'appui à l'amélioration des infrastructures scolaires a été assuré à travers la construction de cinq infrastructures scolaires construites. Afin de promouvoir l'implication des membres de la communauté dans l'entretien des infrastructures, 499 personnes sont formées sur l'engagement communautaire, dont 158 femmes. Parmi ces personnes formées, 50 dont 10 femmes ont été insérées dans les entreprises mobilisées dans le cadre des travaux de construction des infrastructures.

- Quant au programme d'alimentation scolaire, des efforts ont été faits pour assurer le repas aux élèves des zones bénéficiaires. En effet, des activités d'alimentation scolaire soutenues par le SNU ont été mises en œuvre tout au long de l'année scolaire 2020/2021, et ont touché 48 828 élèves (24 902 filles et 23 902 garçons) dans 373 écoles situées dans les trois régions ciblées de Guidimakha, Assaba et Hodh Chargui, à travers la distribution de bouillie matinale composée de 80 gr de Super Céréales et un déjeuner chaud préparé avec 150 gr de riz, 40 gr de légumineuses, 15 gr d'huile végétale et 4 gr de sel par enfant et par jour. Il convient de préciser qu'en 2021, les activités d'alimentation scolaire ont été recentrées dans les zones de programmation de la résilience, et toutes les écoles en fonctionnement dans les sites de résilience ont été inscrites au programme. L'objectif principal de ce recentrage géographique était de renforcer l'intégration entre les différentes activités du paquet résilience et de maximiser leurs résultats positifs tout en créant du dynamisme et de l'enthousiasme dans les communautés.



- Au niveau institutionnel, en 2021, le plaidoyer en faveur d'une plus grande implication nationale dans le programme d'alimentation scolaire a abouti à de grandes réalisations, le gouvernement ayant lancé en février son premier programme national d'alimentation scolaire autofinancé ayant rejoint la Coalition mondiale pour les repas scolaires.



Effet 2

Accès à des services adéquats de santé-nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement

- Le SNU multiplie les efforts pour améliorer la couverture du PEV de routine notamment le monitoring mensuel des stocks de vaccins, le suivi du plan d'approvisionnement, la mise en œuvre d'une stratégie de recherche des enfants zéro dose à Nouakchott, intégrant une stratégie urbaine de vaccination, l'extension de l'approche ACD à la région du Brakna après la validation du nouveau guide ACD, un plaidoyer fort a été fait auprès du Ministère de la santé pour intégrer la vaccination de routine aux campagnes de vaccination à venir contre la COVID-19.



- Le SNU a appuyé la Mauritanie par la formation de 34 prestataires de santé et 234 Agents de Santé Communautaires (ASC) sur l'auto-infection de Sayana Press et leur équipement en kits de réapprovisionnement dans huit régions (Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Tagant, Gorgol, Guidimakha, Brakna et Trarza) suivi par l'organisation de 10 journées spéciales de campagne d'offre de service PF et la sensibilisation de 5850 adolescents(es) sur la SRAJ/PF VBG et DD dans 5 centres d'écoute d'information et la distribution de 195 pilules, 113 injectables, 73 implantons, 20 Jadel et 35836 condoms.

- La formation de 113 prestataires de services (41 sage-femmes en service, 66 sage-femmes stagiaires, 5 infirmiers et 1TSS en gynécologie) sur le continuum des services de santé maternelle/infantile et la PCI en situation de COVID.

- Le renforcement des capacités au profit de 283 prestataires de services de santé maternelle sur la prise en charge médicale et psychosociale des VBG.
- 25 sages femmes mentors issues de sept régions pilotes du mentorat clinique ont été formées sur l'approche mentorat clinique.



- Formation d'un pool de 20 formateurs sur le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses du cancer du col dont 10 gynécologues et 10 sage-femmes. Par ailleurs un pool de 12 formateurs a été formé en technologie contraceptive et dix-huit (18) prestataires chargés de la santé maternelle et néonatale ont subi une session de formation en SONU au Brakna.

- Les laboratoires de compétences pour la simulation lors de la formation pratique des sage-femmes des 5 écoles de santé ont été réorganisés selon les normes et les fiches techniques et listes de vérification adaptées ; 38 enseignants et encadreurs des écoles de santé rurales initiés sur l'utilisation des nouveaux modèles anatomiques. Aussi, des appuis ont été fournis au CNTS pour la production des directives pour la sécurité transfusionnelle.

- Une étude sur la performance des structures de santé maternelle a été réalisée, en vue de renforcer la qualité de l'offre des services. Par ailleurs, un processus d'élaboration de la politique de qualité des soins en cours avec un document d'analyse de situation disponible. Dans ce cadre, une enquête sur la qualité des soins en soins de santé maternelle néo natale et infantile a été effectuée au niveau de 5 structures de référence de Nouakchott (CHN, CHME, HCZ, CHA et le Centre de Santé Sebkh).

- La qualité de la formation initiale des sage-femmes à l'Ecole de Santé Publique de Rosso a été évaluée, en vue d'apporter des solutions pour l'amélioration de la formation.

- 283 prestataires de services de santé maternelle ont eu les capacités renforcées sur les VBG/MGF.

- 25 centres de santé SONU B ont été renforcés en équipements pour l'amélioration de la qualité des soins du nouveau-né : 25 tables chauffantes, 03 couveuses, 10 matelas chauffants électriques, et divers matériels de réanimation (les poires ou pingouin pour aspirer le mucus, le Resuscitator, hand oper neonate, set et les clamps ombilicales) et 6000 partogrammes.

- La Mauritanie a participé à la conférence des premières Dames de l'Afrique de l'Ouest, sous le patronage de la première Dame de Mauritanie qui a réitéré l'engagement en faveur de l'intensification de l'élimination des fistules obstétricales.

- Une Campagne de plaidoyer en faveur de l'élimination de la Fistule Obstétricale, a été réalisée avec une large diffusion sur le territoire national. Ceci à travers une table ronde à la TV, des spots radio et TV, la production des outils de communication pour la sensibilisation.

- 63 femmes victimes de de Fistule Obstétricale ont été prises en charge dont 10 ont bénéficié d'appui en AGR.

- 12 250 moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée ont été distribuées au profit des femmes et des enfants dans le camp de Mbera pour la réduction de l'incidence et la morbidité du paludisme parmi les réfugiés.

- 50 relais communautaires au camp de refugies de Mbera ont bénéficié de sessions de formation sur les VBG et le support psychosocial.

- La tenue de deux ateliers sur la redynamisation de la SDMPR regroupant les 03 comités de revue des décès maternels, périnataux et riposte des trois wilayas de Nouakchott (36 participants). Aussi, la tenue de trois ateliers inter-régionaux et un atelier régional sur la redynamisation de la SDMPR au profit de cent treize (113) participants issus de dix comités régionaux de revue des décès maternels périnéal et riposte (les 03 régions NKTT, le Gorgol, le Trarza, le Brakna, l'Adrar, le Tiris Zemour, Dakhlet Nouadhibou et l'Inchiri).

- Le renforcement de capacité de 5553 agents communautaires (4442 femmes et 1111 hommes) et 11106 leaders communautaires (8,885 femmes et 2221 hommes) pour fournir des services promotion alimentaire du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) à 265148 femmes enceintes/allaitantes au niveau des communautés les plus vulnérables dans 24 départements.

- Le SNU a organisé Six journées spéciales de planification familiale qui ont permis de toucher 3110 utilisatrices, de sensibiliser 5500 personnes aux bénéfices de la PF dont 1380 jeunes



- La revue/l'élaboration des stratégies nationales nutrition/santé ; la redynamisation de la plateforme multisectorielle nutrition sous le leadership du point focal SUN sont des opportunités qui pourraient permettre l'atteinte de l'objectif de prévention durable de la malnutrition et des décès maternel/infantiles: (i) élaboration de stratégies nationales nutrition/santé (SCAPP, PNDS, GFF, Santé Communautaire/SRMNIA); (ii) l'organisation des dialogues nationales sur les systèmes alimentaires avec élaboration d'une feuille de route horizon 2030 pour rendre plus inclusif, sensible à la nutrition et plus durables les systèmes alimentaires en Mauritanie du le cadre sommet mondial sur les Systèmes alimentaires de New York en septembre 2021 ; (iii) l'élaboration des engagements nationaux pour le développement de la nutrition à l'horizon 2030, présentés par le Gouvernement au Sommet mondial sur la « Nutrition pour la Croissance »,Tokyo en décembre 2021.
- L'élaboration de documents stratégiques de dépistages et prise en charge des maladies (VIH/Sida ; COVID 19) suivi d'une large sensibilisation contre ces maladies transmissibles.



- L'élaboration de documents nationaux stratégiques pour l'introduction de nouveaux vaccins anti-COVID 19 à 24% de la population total, nVPO2 contre la polio (CVDPV2) à 99% des enfants 0-5 ans et le HPV à 44% des jeunes filles 9-14 ans.
- Appui à la riposte contre une épidémie de rougeole localisée au niveau du camp des réfugiés de Mbera et de Timbedra (Hodh Chargui) avec la vaccination de 93% des enfants 6 mois à 15 ans.

- La prise en charge de 2000 personnes en situation de handicap, à l'assurance maladie dans la cadre de la réponse à COVID-19.
- La prise en charge de qualité de traitement de 71,390 cas de malnutrition aiguë chez les enfants et les femmes enceintes/allaitantes.
- Large sensibilisation contre le VIH/SIDA avec la distribution de 5810 dépliants et diffusion de 2388 vidéos de promotion et sensibilisation à l'autotest, la distribution 35,836 préservatifs et 762 autotests.
- La formation de 67 personnels de santé sur les techniques de gestion adéquate des déchets biomédicaux dans les structures de santé FOSA suivi de l'évaluation de la performance des 23 sites Covid19 en PCI/PEC comme un renforcement de l'opérationnalité de la mise en œuvre du Plan national de sécurité sanitaire.
- 67,803 réfugiés ont eu accès à l'eau grâce à 3 forages motorisés et 211252 personnes ont pu accéder et utiliser des installations d'assainissement améliorées.
- Création et mise en œuvre effective du plan communautaire participatif (PCP) dédié à l'organisation stratégique des activités de résilience dans et autour du camp de réfugiés de Mbera, dans le cadre du soutien du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.
- L'élaboration de la stratégie nationale de promotion de l'hygiène publique.
- L'appui à la coordination du pilier prévention contrôle des infections/prise en charge des cas COVID-19.
- L'appui à la préparation de la réponse aux urgences pré positionnement de stock au niveau de 5 DRHA et équipement en matériel PCI au niveau de la direction de l'hygiène publique (DHP).
- L'appui à la mise en œuvre du plan national gestion des déchets biomédicaux 2017-2021 à travers : (i) l'installation de 12/15 incinérateurs MP100 et MP200 dans 12 CS, (ii) l'élaboration de 02 protocoles de gestion des déchets biomédicaux BDM et de gestion des décès en Covid19 ; (iii) la formation de 24 agents de gestion des incinérateurs MP100 & MP200,(iv) la validation/vulgarisation d'un guide pratique national de gestion des déchets biomédicaux ; (v) la formation à Nouakchott de 35 personnels de santé (médecins, infirmiers majors de CH, infirmiers et sage-femmes.
- L'organisation de 20 missions itinérantes d'appui de spécialistes en réanimation de la France et de l'Espagne ce qui a permis de baisser le taux décès intra-hospitalier des cas graves de COVID-19 de 100% en 2020 à 70% en 2021.
- Le plaidoyer pour la mise en place d'une plateforme de surveillance génomique suivi de l'appui technique et la formation du personnel à travers un partenariat avec l'Institut Pasteur de Dakar et l'INRSP a permis à la Mauritanie de se doter de sa propre capacité de séquençage génomique et de détecter les différents variants du COVID-19 localement , en plus de possibilité étendue depuis 2020 de la confirmation biologique des cas de COVID-19 par la PCR aussi à Nouakchott qu'à l'intérieur du pays.
- L'achat et l'introduction des premiers tests antigéniques en quantité suffisante ainsi que l'assistance technique, l'actualisation des protocoles de dépistage a permis de tester près de 22000 personnes en moyenne par semaine au pic des différentes vagues successives de l'épidémie.
- L'appui à la mise en œuvre de la stratégie de réponse multisectorielle concertée a permis de contrôler les flambées de COVID-19 au Guidimakha en avril, et à Atar en novembre 2021 avec la mise en place d'équipes d'intervention rapide et le développement de plans de riposte spécifique pour les wilayas touchées.
- Le SNU a soutenu des campagnes de communication à la Covid-19 TV/radio/affichages, la formation de personnels soignants (234 agents du Ministère de la Santé formés en PEC/PCI, 150 en gestion des données) et laborantins (20 formés sur la PCR), a effectué des dons en équipements de matériels sanitaires pour l'Institut National de Recherche en santé Publique et le Hodh Chargui d'une valeur supérieure à 1,5 M USD, a facilité la mise en place de salles de prise en charge des cas modérés (centres de santé Bassikounou et Mbera) ainsi que d'une unité PCR à Nouadhibou.
- Dans le camp de Mbera, le SNU a soutenu le transfert des infrastructures sanitaires à la partie nationale et a maintenu les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.



Effet 3

Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences

- Dans le cadre du Programme conjoint UNFPA/UNICEF pour l'accélération de l'abandon des mutilations génitales féminines (MGF), environ 600 Déclarations ont été organisées durant les trois phases du Programme, ayant touché environ 450 000 personnes, âgées de plus de 15 ans.
 - Le SNU a conduit le plaidoyer conjoint en faveur de la loi contre les violences faites aux femmes et aux filles qui a abouti à son adoption par le conseil des Ministres. Le SNU a également appuyé le MASEF en vue de l'élaboration de la stratégie de lutte contre les MGF 2021-2030 et son plan opérationnel. Le SNU a contribué à l'Adoption de l'arrêté Ministériel 0066 MFPT relatif à la liste des travaux dangereux interdits aux enfants, suivant la Convention 182 de l'OIT ratifiée par la Mauritanie et transposée dans le Code Général de Protection de l'Enfance de 2018.
 - Dans l'objectif de l'atteinte des ODD 16 et 5, le SNU a contribué à rendre fonctionnelle et mettre en place 16 plateformes multisectorielles de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles et les pratiques néfastes. Aussi, l'appui du SNU a permis l'ouverture d'un bureau de la CNDH à Nouadhibou, pour documenter les cas d'atteinte aux droits humains.
 - En matière de renforcement des capacités, de l'accès à l'information et de communication des populations, le SNU a formé 151 animateurs communautaires, mobilisateurs, personnes ressources et pairs éducateurs du camp de Mbera. Le SNU a également formé 158 membres de comités villageois de la communauté hôtes sur la prévention et la gestion des cas de VBG.
 - En milieu carcéral 40 personnes dont 15 femmes ont bénéficié de formation sur les droits humains et les questions de genre spécifique au milieu. 35 leaders communautaires dont 5 femmes et les forces de sécurité ont été initiés aux mécanismes de dialogue relatifs aux questions de violations des droits des réfugiés.
- 225 acteurs des PFVBG ont été formés sur les concepts clés liés aux VBG sur le fonctionnement des plateformes. Six (06) ONG partenaires du PC/MGF ont conduit des campagnes de sensibilisation touchant 6 000 femmes et filles pour renforcer leurs capacités à faire des choix éclairés en matière de santé sexuelle et reproductive. Six (06) Club des futurs Maris ont été mis en place dans 4 wilayas, ciblant les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité de genre et masculinités positives axées sur la justice relative au genre. Six (06) émissions radios et télévisions sur les VBG/MGF/ME et en faveur de l'adoption du projet de loi par l'Assemblée ont été organisées par le Réseau des Imams et oulémas en partenariat avec le MAIEO.
 - 110 déclarations publiques d'abandon volontaire de la pratique des MGF, portant le nombre à plus de 600 ont été organisées au Hodh Gharbi, au Hodh Chargui, en Assaba, au Brakna, au Gorgol et au Guidimakha.
 - Des formations sur les droits économiques, sociaux et culturels ont ciblé 20 OSC dans les régions de Nouadhibou, Zouerate, Rosso, Kaédi, Bassikounou. 420 membres du comité et agents communautaires ont suivi une formation sur la protection de l'enfance.
 - Des outils et le projet de cadre juridique de famille d'accueil ont été élaborés (formulaire d'identification et évaluation des familles, formulaire de suivi, étude législative pour mettre en place le système) en collaboration avec le MASEF et seront testés en 2022 par des OSC spécialisées.
 - Afin de sensibiliser les communautés sur la question des enfants en mobilité et lutter contre les attitudes discriminatoires à leur égard, 190 animateurs communautaires ont mené une campagne au Hodh Chargui, Guidimakha, Nouadhibou et Nouakchott touchant 100 952 personnes des messages sur la migration à risque, les droits des enfants en mobilité dans la jurisprudence islamique et leurs besoins de protection.



- 218 soignants dont des volontaires communautaires, des comités de femmes leaders, des leaders communautaires (niveau quartier), des points focaux éducation, point focal prévention et réponse aux VBG à l'école, etc. ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités et de formations sur les cas Personnes à besoins spécifiques.
- Dans le domaine de l'accès aux services et du soutien aux personnes les plus vulnérables contribuant aux ODD 3,5 et 6 le SNU a apporté un appui à l'identification et l'assistance à 251 n cas de VBG (assistance sanitaire, psychosociale, sécuritaire, juridique, monétaire et autre assistance pertinente adaptée à leurs besoins) ; y compris en milieu humanitaire, c'est ainsi que 04 centres communautaires mis en place à Mbera pour la sensibilisation sur les VBG et le signalement des cas. Pour ne laisser personne de côté et atténuer les souffrances des plus vulnérables, les femmes vivant avec handicap ont bénéficié de 1000 kit d'accouchement et 100 paniers alimentaires.
- 45 kits de dignité distribués aux femmes en milieu carcéral en plus d'un lot d'équipements.
- 45 machines à coudre ont été remises aux jeunes femmes et filles sortantes du Centre de formation professionnelle de l'ONG SOS Esclaves.
- 10 femmes survivantes de fistule obstétricale ont reçu une aide à la réinsertion sociale.
- Dans le cadre du bien-être psychologique, 46 cas de santé mentale ont été identifiés et font l'objet d'un suivi, 1 204 jeunes et adolescents ont bénéficié des programmes d'activités d'art thérapeutique, 815 réfugiés ont bénéficié de services d'accompagnement psychologique spécialisé, 1 140 adolescents et jeunes adultes ont bénéficié d'activités sportives et culturelles organisées en accompagnement psychosocial, une attention particulière a été donnée aux enfants ayant des besoins spécifiques c'est ainsi que 768 dossiers d'enfants à risque ont été recensés (304 garçons et 428 filles), traités et accompagnés.
- Au 31 décembre 2021, 4 379 réfugiés ont été identifiés comme des personnes ayant des besoins spécifiques (PSN), y compris les personnes âgées à risque, les femmes à risque, les personnes en situation de handicap, les personnes souffrant de problèmes médicaux graves comme principales catégories.

- La stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) dotée d'un plan d'action quinquennal budgétisé, a été adoptée et intégrée au niveau régional dans les SCRAPP du Guidimakha et de l'Assaba.
- L'offre de services de protection a été améliorée avec l'équipement de 7 Centres régionaux de protection et d'insertion sociale des enfants vulnérables (CPISE) qui offrent des services de protection y compris aux enfants en mobilité.
- 24887 enfants (12,101 filles) ont bénéficié de services de prévention et de réponse aux violences contre les enfants fournis par 1956 prestataires et acteurs locaux formés sur la gestion de cas et les droits à la protection des enfants. 12371 enfants à risques / victimes de violences (6413 filles) ont été identifiés dont 5212 enfants en situation humanitaire, 256 vivants avec un handicap et 1394 en mobilité. Parmi ces enfants 1747 sont victimes de violences (44 de discipline violente, 336 de viols, 1060 de MGF et 307 de mariage). 65% des enfants ont eu accès à des services de santé, appui psychosocial et assistance légal.

2.2.3. Gouvernance

Gouvernance		
Effet 1	Effet 2	Effet 3
Les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, en élargissant l'espace démocratique pour améliorer la cohabitation sociale et la sécurité, et le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace	Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes victimes de traite et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte	Accès à l'état civil
		Effet 4
		Pilotage et coordination des politiques publiques





Effet 1

Les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace, l'espace démocratique est élargi (en particulier pour les organisations de la société civile et les groupes marginalisés) pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité

- L'engagement du SNU dans le plaidoyer et l'encadrement technique a contribué à la consolidation de la démocratie et l'Etat de droit, à l'amélioration de l'inclusivité des différents groupes dont le genre, et les jeunes dans le programme de société du nouveau gouvernement. [Déclaration de politique générale du gouvernement 2021].



- Le SNU en collaboration avec l'Alliance Sahel a contribué à une meilleure connaissance des facteurs de vulnérabilité dans les zones sensibles notamment le long des frontières, permettant de dynamiser la dimension préventive et le renforcement de la cohésion sociale. Dans ce cadre, l'approche de territorialisation et de développement a été entérinée à travers l'adoption de la stratégie nationale de décentralisation et de développement économique local ainsi que les outils de mise en œuvre au niveau régional matérialisée par les Stratégies de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP). Ainsi près de 118 Millions de dollars ont pu être confirmés en accompagnement du développement et de la stabilité socioéconomique des populations de la zone.
- En matière de lutte contre la corruption, le débat national et le plaidoyer facilité par le SNU et ses partenaires a contribué à rehausser le niveau d'ancrage de l'Inspection Générale de l'Etat en la rattachant à la Présidence de la République.

- L'intervention du SNU a contribué à l'amélioration de l'accès à la justice de promotion des droits humains, ainsi, le SNU a appuyé la mise en place d'un groupe thématique Justice regroupant les acteurs du secteur et les Partenaires Techniques et Financiers, ce qui a permis de fédérer les interventions des PTF aboutissant à l'élaboration d'un plan de travail annuel intégré assurant l'efficacité et l'efficience des intervenants dans le secteur et la mobilisation des ressources.
- L'appui du SNU en synergie avec les partenaires organisés en Groupe de coordination du secteur de la justice, a permis de développer les performances et l'impact des interventions visant à améliorer les conditions d'accès des citoyens aux services de la justice. Dans ce cadre, 200 magistrats et greffiers de la chaîne pénale ont acquis des compétences sur les mécanismes de gestion de la saisie dans les procédures pénales et les voies de leur exécution en collaboration avec l'Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du recouvrement des Avoirs Criminels (OGRAC). Ceci permettra d'accélérer la procédure et d'améliorer la gestion des biens confisqués tout en préservant les droits des personnes en question. L'appui du SNU a permis également de sensibiliser environ 1.000.000 de citoyens à travers un programme national mis en œuvre en partenariat avec la Radio Nationale.
- Grâce à l'appui du SNU, les capacités logistiques du secteur de la Justice ont été améliorées à travers l'acquisition d'un lot de 25 véhicules visant à améliorer les services de justice de proximité et l'administration pénitentiaire.
- L'appui du SNU a permis de renforcer les capacités d'intervention de la Cour des Comptes, à l'Association des Maires de Mauritanie (AMM), de l'association des Femmes parlementaires et du réseau du REFELLA par la mise à disposition de matériels informatiques et bureautiques nécessaires au bon fonctionnement de ces institutions pour contribuer efficacement à la redevabilité et la promotion de la participation citoyenne.
- Un groupe de 500 personnes (dont 50% garçons et 30% filles) et des leaders politiques ont acquis des connaissances sur le plaidoyer en faveur de la participation et l'inclusion politique des jeunes dans les instances de prise de décision. Ce qui leur a permis l'élaboration d'un projet de texte de loi portant proposition de quota de jeunes dans les instances électives et le plaidoyer pour son soutien par les partis de la majorité et le groupe de Jeunes parlementaires.

- Dans ce cadre, les actions du SNU en termes de plaidoyer, d'encadrement pour l'insertion économique des groupes vulnérables (jeunes et femmes) ont contribué à ce changement. Ainsi 2.500 femmes dans les zones frontalières des Moughataa (départements) de Ain Farba, Oualata et Bassikounou ont pu accéder à l'information sur l'extrémisme violent et les moyens de le combattre chez les jeunes.
- Sur le plan institutionnel, grâce aux appuis techniques du SNU, le pays s'est doté d'un plan d'action de la résolution 1325 sur l'implication des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, permettant la reconnaissance publique du rôle des femmes, ainsi que la création d'un cadre d'intégration de la dimension prévention des conflits dans les politiques et stratégies sectorielles.
- Dans le cadre de la promotion du volontariat, le Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports a été soutenu par le SNU dans le lancement et la mise en place du Programme National de Volontariat pour le Développement Durable en Mauritanie (PNVDDM), dont l'objectif est de mobiliser plus de 10 600 jeunes, à parité de genre, pour participer à des formations sur l'éducation citoyenne et la lutte contre la COVID-19, et cela au profit des communautés les plus vulnérables.
- En outre, le SNU collabore avec les structures étatiques pour l'intégration du volontariat dans les politiques, la législation et la programmation, ainsi que la réalisation des objectifs de développement fixés à l'échelle internationale.

- 1652 candidats mauritaniens, de 33 ans en moyenne, 988 ayant le titre de Master, ont intégré le bassin de talents du Programme des Volontaires des NU ayant des expertises différenciées dans la santé, justice, logistique, protection, communication, administration. En 2021, en plus des volontaires en ligne, 78 volontaires des NU mauritaniens ont été mobilisés dans 6 Pays dans le monde. En Mauritanie 87 volontaires des NU ont été mobilisés, dont 38% des femmes, 65% nationaux, ayant 35 ans en moyenne, pour 12 entités des Nations Unies, principalement pour la réalisation de l'ODD 3 (46%), 5 (40%), 16 (27%) et 17 (20%) (dans le domaine de la protection, justice, genre, communication, administration, santé, ...) et ont de plus permis la promotion du volontariat et l'engagement communautaire parmi les jeunes et les femmes et le renforcement des capacités des volontaires et l'appropriation des processus de croissance et de transformation aux niveaux local et national.





Effet 2

Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte

- En 2021, dans un contexte qui a continué d'être marqué par les restrictions de mouvements liées à la Covid-19 et les mouvements mixtes, le SNU a maintenu son plaidoyer et sa collaboration avec les autorités et différents partenaires afin d'assurer un système de gestion des frontières tenant compte des besoins en protection et vulnérabilités. A Nouadhibou, le SNU a poursuivi sa collaboration et a assuré le lead de la Table Ronde sur les Mouvements Mixtes qui regroupent les autorités locales ainsi que les acteurs de la société civile travaillant avec les migrants et réfugiés. 90 personnes relevant du mandat du HCR ont ainsi été identifiées lors de 47 sessions d'entretiens conduits entre Nouakchott et Nouadhibou. Afin de prévenir le refoulement, le SNU a également enregistré et documenté 5,640 personnes ayant demandé l'asile dans les zones urbaines (principalement Nouakchott et Nouadhibou) et a formé conjointement avec le MIDEC 116 officiels (forces de sécurité et administrateurs) à Nouakchott, Nouadhibou, Aleg, et Kiffa, sur la protection internationale des réfugiés.
- Le plaidoyer en faveur de l'intégration du dividende démographique dans les politiques et programmes de développement se poursuit ce qui a permis sa prise en compte dans le PNDS, la stratégie de la jeunesse, la stratégie de la statistique, les SCRAPP du Tagant et du Brakna. Par ailleurs l'appui technique du SNU à la mise en œuvre du projet Autonomisation de la femme et dividende Démographique (SWEDD) se poursuit dans le cadre de la seconde phase du projet. Un lancement officiel du projet a eu lieu à Kaédi en juin 2021 par la Première Dame en présence du Ministre des Affaires Economiques, Président du Comité régional de Pilotage (CRP) du projet SWEDD au titre de son mandat de 2021 et du Représentant de l'UNFPA.

- Le SNU a favorisé l'écllosion d'un climat de coexistence pacifique entre les populations hôtes de la région transfrontalière avec le Mali, et les réfugiés grâce au renforcement des mécanismes de résilience économique à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région du Hodh Chargui. 66 comités villageois, comprenant 652 membres, ont été redynamisés et formés sur la vie associative ; des synergies et une meilleure coordination ont été établies grâce à des dialogues structurés entre les hakems/chefs d'arrondissements/maires et les comités villageois ; les brigades anti-feux de brousse du camp de Mbera ont été renforcées et des brigades à Fassala, Megve et Bassikounou créées. Des interventions visant à l'amélioration de l'accès à l'eau (réhabilitation de forages et installation d'exhaures solaires), la promotion des AGRs communautaires, la mise à disposition d'es intrants agricoles, l'installation de deux moulins à grains, et la mise en place d'une banque d'aliment de bétail ont également été menées.
- Les actions du SNU en matière de plaidoyer, d'encadrement pour l'insertion économique des groupes vulnérables (jeunes et femmes) ont contribué à ce changement. Ainsi, 2.500 femmes dans les zones frontalières des Moughata (départements) de Ain Farba, Oualata et Bassikounou ont pu accéder à l'information sur l'extrémisme violent et les moyens de le combattre chez les jeunes.
- Sur le plan institutionnel, grâce aux appuis techniques du SNU, le pays s'est doté d'un plan d'action de la résolution 1325 sur l'implication des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, permettant la reconnaissance publique du rôle des femmes, ainsi que la création d'un cadre d'intégration de la dimension prévention des conflits dans les politiques et stratégies sectorielles.





Effet 3

Les populations bénéficient d'un accès amélioré à l'état civil

- En lien avec l'ODD 10 et l'ODD 16, grâce au soutien des agences du SNU, l'ANRPTS a été engagée pour faciliter l'accès à la carte de séjour et les actes de naissance des migrants en situation de vulnérabilité à Nouakchott et à Nouadhibou. Les migrants ont bénéficié également d'un accompagnement légal des ONG nationales. Une série d'activités ont été mises en œuvre afin de pouvoir renforcer les mécanismes de sensibilisation des migrants sur leurs droits et services ainsi que sur le traitement de la migration dans la société. Un guide du migrant a été produit et disséminé afin d'orienter les migrants sur leur accès aux documents ou systèmes de protection (ODD 10). Comme en 2020, l'enregistrement des naissances a été intégré dans la campagne nationale de vaccination et a permis de sensibiliser les parents de plus de 500.000 enfants sur l'importance de l'enregistrement des naissances et de recenser 39.567 enfants sans acte de naissance qui ont été orientés vers les structures d'état civil. Cependant seuls 313 enfants ont pu obtenir leur acte de naissance grâce à l'accompagnement des acteurs de protection. Une stratégie conjointe UNHCR-UNICEF pour adresser l'apatridie chez les enfants a été élaborée pour la période 2022-2024 et permettra d'engager, lors d'un atelier prévu en février 2022, un dialogue de haut niveau sur la mise en œuvre des recommandations liées à l'état civil formulées par la Commission Économique Africaine des Nations Unies dont celle sur l'interopérabilité des Systèmes d'Etat Civil et de Santé.
- Concernant les réfugiés, leur enrôlement auprès des services de l'état civil (ANRPTS) s'est poursuivi à Nouakchott (415) et à Mbera (5,724), et a été étendu à Nouadhibou en 2021. Cet enrôlement facilite notamment l'accès aux documents de l'état civil, y compris les actes de naissance (713). Pour les réfugiés urbains ayant dépassé le délai légal de deux mois pour l'enregistrement des naissances de leur enfant, ils ont été assistés (235) pour l'obtention de jugements supplétifs afin de permettre l'enregistrement de ces naissances. Un accompagnement légal de rapatriés du Sénégal a aussi été piloté dans le Brakna en coopération avec les autorités centrales et locales, et 25 cas pilotes ont ainsi pu accéder à l'enregistrement et à la documentation auprès des services d'Etat Civil.

- Le SNU a mobilisé en 2021 une expertise internationale pour appuyer l'ANSADE dans l'élaboration du document de projet 'Prodoc RGPH 2023'. Le SNU a facilité également et pris en charge l'adhésion de l'ANSADE à la plateforme de modernisation de la statistique (ESRI) qui lui a permis d'acquérir 50 licences pour leur utilisation dans la préparation des différentes étapes du recensement (cartographie, dénombrement, analyse et dissémination des résultats). Deux cadres de l'ANSADE ont participé aux missions d'évaluations indépendantes des recensements du Ghana et de la cote d'ivoire pour s'inspirer de leurs expériences respectives en matière d'utilisation des tablettes dans la collecte des données.





Effet 4

Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficaces et plus transparents des politiques publiques

- Grâce à l'appui du SNU, un Code des Collectivités territoriales a été élaboré et adopté ainsi que l'accompagnement de la mise en place d'un Conseil National de la décentralisation et le Développement local (CNDDL) et l'élaboration et la tenue à jour d'une feuille de route et un tableau de bord pour son fonctionnement.
- Grâce aux interventions du SNU, le Pays s'est doté d'une base de données (SIG) sur la cartographie des intervenants dans la Wilaya du Hodh Chargui qui a permis de produire des informations des analyses contextuelles sur la wilaya dans le cadre de l'organisation de la table ronde organisée pour la mobilisation n de financement de la wilaya.
- Dans le domaine de la régionalisation, les appuis du SNU ont permis de renforcer les capacités du cadre de concertation régional (Groupe de Travail) inclusif qui a permis le pilotage du processus d'élaboration de la SCRAPP ainsi que la planification, le suivi évaluation des interventions de acteurs dans la wilaya. La consolidation et l'appropriation du Groupe de Travail Régional et Départemental GTR et GTD notamment au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui qui constitue une zone de convergence du SNU et les PTF réunis dans le cadre de l'alliance SAHEL.
- Deux Conseils régionaux ont été renforcés dans leurs fonctions de maîtres d'ouvrage des opérations (Expérience pilote dans 2 Régions). Cette assistance technique a permis d'atteindre un taux d'exécution des plans annuels des Régions du Hodh Chargui et celle du Brakna à plus de 90%. Cela s'est traduit dans la Wilaya du Hohd Chargui par la réhabilitation de 04 Lycée (Nema, Timbedra, et Amourj) la construction de 5 parcs de vaccination, la protection de 20 hectares de cultures, la réhabilitation du centre de santé de Oulata et l'acquisition d'équipements pour les GIEs de jeunes. Au niveau de la Région du Brakna, 10 contrats signés qui ont permis la réhabilitation de 03 lycées et collèges, l'acquisition d'un tracteur, la construction d'un château d'eau de 30m³, l'extension d'un hangar d'étalage et l'aménagement de trois périmètres maraîchers.



2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030



Le Système des Nations Unies (SNU) en Mauritanie a œuvré pour établir un partenariat très positif entre les différents partenaires notamment les agences du SNU, le Gouvernement et la société civile. Pour faire avancer l'agenda 2030 vers l'atteinte des ODD, l'action du SNU a été mise en œuvre à travers un partenariat et un de financement diversifié notamment :

- Le partenariat avec la coopération allemande, BMZ, à travers le financement du projet de renforcement de la résilience au niveau de trois régions (Assaba, Hodh Chargui et Guidimakha)
- Le partenariat avec GAVI et l'alliance COVAX, Union Africaine, USAID/BPRM qui ont beaucoup contribué à l'introduction et la mise en œuvre de la vaccination contre la COVID 19
- Le partenariat avec BMGF a contribué à la vaccination contre la polio avec le nVPO2.
- Le partenariat avec ECHO a continué à appuyer la réponse à l'urgence nutritionnelle.
- Les Gouvernements du Japon, France, Suède et UNV ont financé les postes de 5 Volontaires des Nations Unies en service auprès des agences des NU pour la promotion de la paix et le développement.

Aussi, plusieurs programmes conjoints lancés en 2020, ont connu une mise en œuvre effective en 2021. On peut en citer :

- Le « Projet Institutionnalisation et tirer parti de la Zakat », en abrégé « Projet Zakat » mis en œuvre par le PNUD, la FAO et le UNFPA (ODD 1) comme projet innovant de nature à accélérer les progrès vers l'atteinte des ODDs
- Le programme conjoint SDG : PAM-UNICEF-BIT dans la région du Guidmakha (mise en place d'un modèle de protection sociale intégrée)

- Le programme conjoint PBF : OIM-HCR dans la région du Hodh Chargui (résilience et consolidation de la paix) (ODD 1 et 8)
- Le programme conjoint PBF PAM-FAO dans la région du Guidimakha (résilience et prévention conflits, ODD 5, 10, 13 ; 16 et 17)
- Le programme conjoint PBF transfrontalier avec le Mali : OIM-FAO (résilience et consolidation de la paix, ODD 5, 6, 15, 16 et 17)

2.4. Résultats du Système des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies



Au niveau du pays, la nouvelle réforme du SNU se met en place de manière progressive débouchant déjà sur des résultats concrets et des avantages pour l'équipe de pays des Nations Unies, le gouvernement et les partenaires par le passage à une collaboration et une cohérence accrue des entités des Nations Unies dans le pays.

En effet, la coordination du SNU a contribué au renforcement des complémentarités et synergies entre les entités onusiennes d'une part et à donner une plus grande visibilité des programmes du SNU au Gouvernement et aux partenaires de la Mauritanie. Ceci a permis la mise en œuvre assez efficace de plusieurs programmes dont principalement l'élaboration du SERP (Plan Multisectoriel de Riposte Socio-économique au Covid 19) comme réponse conjointe du SNU en 2021.

Elle a également permis la mise en place de plusieurs cadres de concertation et l'élaboration des documents stratégiques (notamment, la mise à jour du CCA 2021 et la Feuille de Route (FdR) du prochain Cadre de Coopération).

Dans ce sens, le SNU s'est inscrit dans une approche globale d'intervention en appui aux défis nationaux, faisant l'objet d'une appropriation par le pays, susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations des Nations Unies à travers la promotion d'une synergie accrue dans l'action.

Ceci s'observe dans les actions conjointes au niveau des zones de convergence et au niveau national en appui au processus de formulation des politiques nationales. Le Programme de résilience BMZ est un exemple concret de la mise en place d'un cadre de partenariat pour des interventions avec comme porte d'entrée l'école pour assurer l'engagement communautaire et le développement du capital humain.

De plus, des principes en faveur d'une cohérence et efficacité opérationnelle accrue des Nations Unies se mettent directement en application dans l'urgence humanitaire qu'a connue la Mauritanie avec la pandémie de COVID 19 de même qu'avec l'accès aux services de scolarisation pour les enfants réfugiés maliens au Camp Mbera.

Le travail ensemble du SNU a été marqué par :

- La mutualisation de leurs efforts pour la réponse à la COVID 19 et à l'épidémie polio
- L'organisation de retraite des points focaux mouvement SUN du SNU permettant l'élaboration d'un plan d'action du SNU pour appuyer le gouvernement de la Mauritanie dans le développement de la nutrition
- Le renforcement de la communication entre les agences à travers le groupe Communication.
- L'appui à la mise en place des cadres institutionnels de coordination multisectorielle : (i) Cadre de coordination pour les réponses aux urgences sécurité alimentaire et nutrition (DCAN) ; (ii) Conseil national de développement de la nutrition (CNDN).



- Les efforts conjoints du SNU dans l'appui à l'élaboration des documents stratégiques du pays notamment : (i) Soutien à l'élaboration de stratégies nationales nutrition/santé (SCAPP, PNDS, GFF, Santé Communautaire/SRMNIA) ; (ii) l'organisation des dialogues nationales sur les systèmes alimentaires avec élaboration d'une feuille de route horizon 2030 pour rendre plus inclusif, sensible à la nutrition et plus durables les systèmes alimentaires en Mauritanie du le cadre sommet mondial sur les Systèmes alimentaires de New York en septembre 2021 ; (iii) l'élaboration des engagements nationaux pour le développement de la nutrition à l'horizon 2030, présentés par le Gouvernement au Sommet mondial sur la « Nutrition pour la Croissance », Tokyo en décembre 2021.
- La mise en place du Programme national de volontariat pour le développement durable en Mauritanie (PNVDDM) géré par le ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports.
- En matière d'opérations conjointes, et à la suite de l'approbation de la « Business Operation Strategy » en 2020, des économies d'échelle substantielles ont pu être réalisées dans le cadre des de la mise en commun des Services des Nations Unies sur le terrain notamment à Nouakchott, Bassikounou, Kiffa et Selibaby.

2.5. Évaluations et enseignements tirés



Malgré le maintien des mesures de restriction contre la propagation de la pandémie à covid qui ont affecté et ralenti la mise en œuvre des activités planifiées pour l'année 2021, le SNU s'est réorganisé et a développé une stratégie d'adaptation face aux contraintes et aux besoins générés par la pandémie à COVID-19. Ainsi, on peut tirer les résultats des évaluations et les enseignements ci-après :

En termes d'évaluations

- Bonne capacité d'adaptation face aux contraintes et aux besoins générés par la COVID-19.
- Meilleure coordination pour l'élaboration du plan de réponse à la soudure et à la Covid-19. Ce qui a permis d'améliorer sensiblement la mise en œuvre des activités conjointes.
- Efficacité du suivi médical du personnel et réalignement des activités des agences du SNU.

Principaux enseignements

- La nécessité de renforcer les capacités d'exécution et de suivi des activités à travers une stratégie mettant l'accent sur l'appropriation de l'exécution nationale
- La nécessité du renforcement du contrôle qualité

La nécessité d'investir dans le renforcement de capacités de résiliences des communautés locales pour faire face aux crises

- Au niveau opérationnel, la synergie entre les activités des agences a permis de mieux valoriser les ressources financières et humaines

Principaux défis

- La disponibilité, la régularité et la fiabilité des données
- L'amélioration de l'efficacité de la planification conjointe en évitant les travaux en silos
- L'amélioration des articulations et de la cohérence en matière de planification, d'exécution et de suivi évaluation au niveau des différentes agences et des niveaux national, régional et local
- L'amélioration de l'agilité en matière d'anticipation, d'innovation stratégique et de mise en œuvre de mécanismes innovants de financement du développement
- L'amélioration du partenariat avec le secteur privé, la société civile et les organisations du volontariat

2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.6.1. Aperçu financier

Tableau N°1 : Budget dépensé en 2021 par agence et axe stratégique

Agence	Montant dépensé en \$ (2021) Croissance Inclusive	Montant dépensé en \$ (2021) Capital Humain	Montant dépensé en \$ (2021) Gouvernance	Total/agence en \$ (2021)
BIT	2 660 000	1 650 000	55 000	4 365 000
FAO	2 552 397			2 552 397
HCDH		300 907		300 907
OIM	726 000	925 024	1 632 199	3 283 223
OMS		3 231 270		3 231 270
ONU DC			419 000	419 000
UNAIDS		164 628		164 628
PAM	19 071 345	4 487 559		23 558 904
PNUD	1 025 000		12 199 135	13 224 135
UNESCO	65 000	190 000		255 000
UNFPA		1 397 958	306 550	1 704 508
UNHCR	3 509 187	8 938 408	1 600 884	14 048 479
UNICEF		10 517 588	171 221	10 688 809
WVi		2 400		2 400
TOTAL	29 608 929	31 827 342	16 383 989	77 820 260

Tableau N°2 : Budgets requis, disponibles et dépensés par axe stratégique en 2021

Axe CPDD	Budget requis 2021 (\$)	Budget disponible 2021 (\$)	Budget dépensé 2021 (\$)	Taux d'exécution des budgets disponibles en % en 2021
PS1	67 302 386	30 769 130	29 608 929	96%
PS2	67 096 160	51 144 443	31 827 342	62%
PS3	10 463 321	10 628 310	16 383 989	154%
TOTAL	144 861 867	92 541 883	78 014 706	84%

Source : UNINFO

Tableau N°3 : Taux de progression financière de l'année 2021 par rapport à la cible planifiée de 2018 à 2022

Axe CPDD	Budget total planifié 2018-2022 (\$)	Budget dépensé en 2021 (\$)	Taux en % par rapport à 2018-2022
PS1	328 640 464	29 608 929	9%
PS2	217 182 018	31 827 342	15%
PS3	99 727 771	16 383 989	16%
TOTAL	645 550 253	77 820 260	12%

Source : CPDD et UNINFO

Répartition des ressources

La répartition des ressources financières en 2021 est présentée à la figure n°1. La plus grande partie des ressources a été allouée à l'ODD 3 (bonne santé et bien-être, 27%), puis à l'ODD 2 (Faim "Zéro", 26%), puis l'ODD 6 (Eau propre et Assainissement, 7.3%), l'ODD 10 (Inégalités Réduites, 7.3%), l'ODD 1 (Pas de pauvreté, 6.9%), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique, 5.9%), ODD 4 (Education de qualité, 4.9%) et enfin l'ODD 17 (Partenariat, 4,8%).

Figure N°1 : Répartition des ressources selon les ODD



Figure N°2 : Répartition des ressources selon les ODD



Source : UNINFO, les Nations Unies en Mauritanie : Rapport annuel 2021 des Nations Unies sur les résultats

2.6.1. Mobilisation des ressources

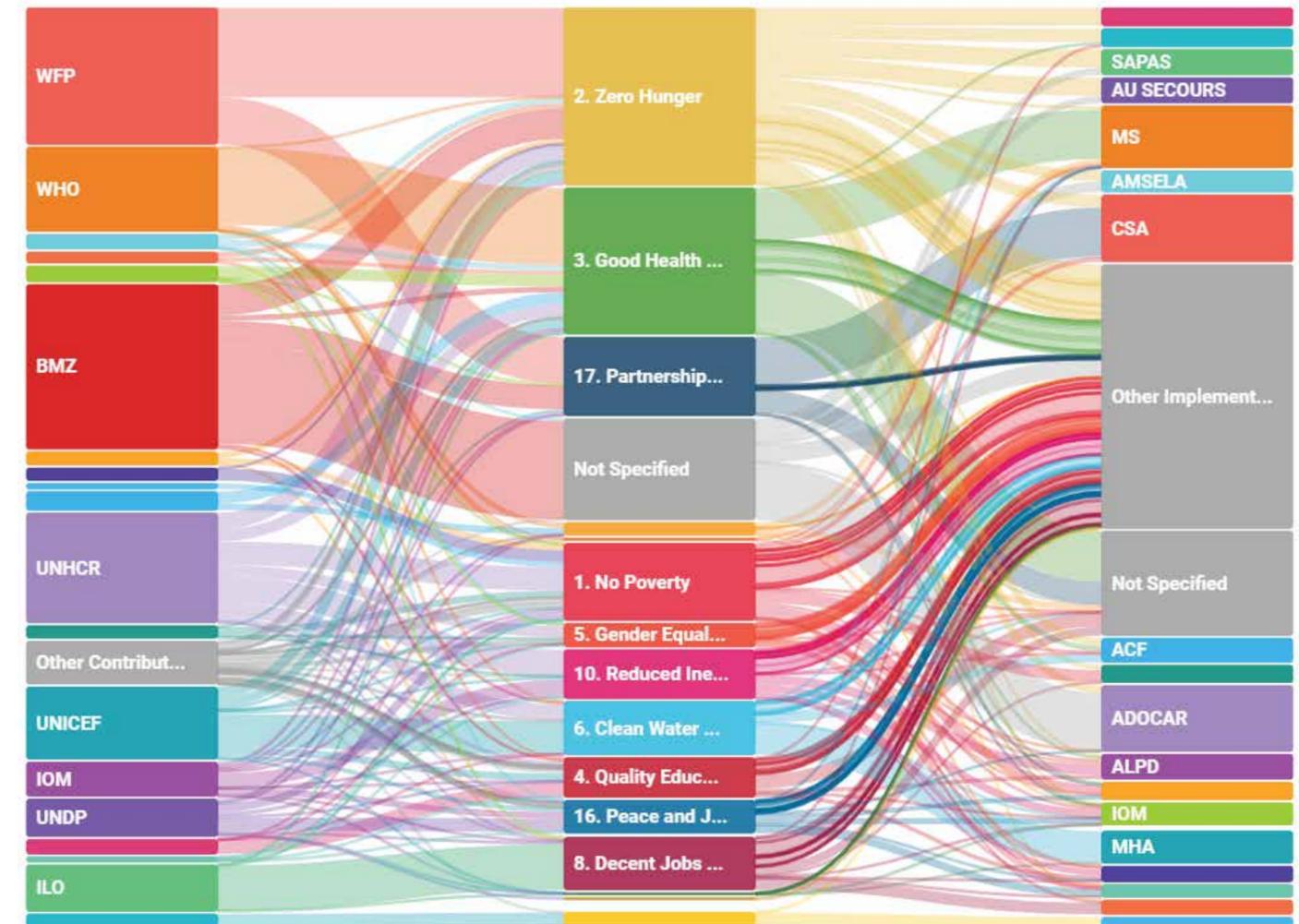
Outre les ressources de bases des agences, d'autres ressources spéciales ont été mobilisées pour la mise en œuvre du PTA 2021. En effet, l'équipe de pays des Nations Unies en Mauritanie a mobilisé des fonds PBF en 2021 et continue d'utiliser les Fonds mobilisés en 2020.

Tableau N°4 : Fonds PBF Mobilisés en 2021

Titre de Projet	Mise en oeuvre	Mecanisme de financement	Durée	Zone de mise en oeuvre	Période du projet	Budget
Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l'identité culturelle		GYPI 2020	18 Mois	Guidimakha, Nouakchott	Janvier 2021 Juin 2022	\$999,329
Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice		PRF	18 Mois	Nouakchott, Nouadhibou (région de Dakhlet Nouadhibou), Kiffa (région d'Assaba)	Octobre 2021 Avril 2023	\$1.479.494
Consolidation de la « paix verte » en Mauritanie : appui à la coexistence pacifique entre les jeunes hommes et femmes réfugiés et des communautés d'accueil dans la région du Hodh El Chargui	 	GYPI 2021	18 Mois	Hodh El Chargui	Décembre 2021 Août 2023	\$1.500.000
					Sous-Total US.\$	2.980.493,329

Figure N°3 : Contribution au travail des différentes agences et partenaires pour faire avancer les ODD

Leveraging UN investments to advance the Sustainable Development Goals



Source : UNINFO, les Nations Unies en Mauritanie : Rapport annuel 2021 des Nations Unies sur les résultats

Contribution au travail des différentes agences et partenaires pour faire avancer les ODD

La figure N°3 montre comment le financement de l'ONU contribue au travail des différentes agences et partenaires pour faire avancer les Objectifs de développement durable (ODD).

CONSULTER

<https://uninfo.org/location/106/funding>

pour plus d'informations



Chapitre 3

Développements clés en Mauritanie et contexte régional

Pour 2022, le SNU poursuivra son appui au Gouvernement mauritanien à travers tout processus aboutissant à l'atteinte des ODD notamment :

- ◆ Evaluation du CPDD 2018-2022
- ◆ Lancement du processus UNSDCF pour l'élaboration du nouveau cadre de coopération 2023-2027
- ◆ Poursuite du renforcement des mesures d'atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire sur les populations les plus vulnérables, et sur les opérateurs économiques
- ◆ Accompagnement dans la préparation du prochain recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) prévu pour 2023
- ◆ Poursuite le plaidoyer conjoint pour la mobilisation des ressources domestiques et externes suffisantes
- ◆ Préparation et Réponse bien coordonnée de l'urgence en sécurité alimentaire et nutritionnelle qui s'annonce en 2022
- ◆ Poursuite du travail du SNU dans le cadre de projets conjoints dans les zones de convergence
- ◆ Appui continu au gouvernement dans la coordination multisectorielle nutrition (organisation du forum national sur la nutrition, la mise en œuvre de la stratégie 3.0 mouvement SUN), la coordination des réponses à l'urgence nutrition/sécurité Alimentaire ; l'élaboration/validation de documents stratégiques : revue du plan stratégique multisectorielle nutrition ; plan stratégique santé communautaire ; SRMNIA Nutrition ; la stratégie nationale de promotion de l'hygiène publique
- ◆ Appui continu au Ministère de la Santé pour définir son réseau national SONU sur des bases scientifiquement prouvées
- ◆ Appui à travers le H6 le financement du dossier d'investissement de la SRMNIA et travailler avec le MS sur des thématiques globales fédératrices tel le financement de la Santé, les violences basées sur le genre et la coordination du secteur
- ◆ Appui à la mise en œuvre des recommandations du prochain dialogue politique
- ◆ Appui à la mise en œuvre du 2ème plan d'action de la SCAPP
- ◆ Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption
- ◆ Poursuite de la décentralisation et la régionalisation
- ◆ Accompagnement des initiatives dans les zones de convergence
- ◆ Appui à l'émergence des exploitations familiales dirigées par des femmes et des jeunes ruraux à travers la mise en place de crédits agricoles flexibles, un conseil agricole de proximité, un appui à la production et à la commercialisation
- ◆ Nécessité d'appuyer la pêche continentale à travers le renforcement des capacités, l'acquisition d'équipements et la réalisation d'infrastructures de base
- ◆ La nécessité d'adopter une approche globale du SNU sur le triple Nexus HDP par la promotion de la coexistence pacifique à travers la capitalisation de l'expérience des comités villageois
- ◆ Renforcement des programmes de résilience et de moyens de subsistance dans le cadre d'un effort accru pour l'autonomisation des réfugiés et des communautés hôtes (Projet ProNexus UNPBF, etc.)
- ◆ Soutien à/Plaidoyer pour la poursuite de la mise en œuvre des engagements de la Mauritanie lors du Forum Mondial pour les réfugiés (dont l'accès à l'emploi)
- ◆ Appui à l'opérationnalisation du cadre de concertation des Partenaires Techniques et Financiers
- ◆ Appui à l'intégration du volontariat dans les politiques, la législation et la programmation gouvernementale



**NATIONS
UNIES
MAURITANIE**



@OnuMauritanie



<https://mauritania.un.org/>